

S'LIMERSHER BLATTEL

OU UNE ANNEE A LIMERSHEIM



Bulletin communal

Décembre 2023

N° 35

Tables des matières

Table des matières	2
Mot du Maire	3
Conseil Municipal et Délibérations du Conseil Municipal 2023	4
Finances communales	8
Déclarations préalables et Permis de construire 2023	10
PLU	11
Etat Civil 2023	12
Grands anniversaires	14
Recensement de la population	16
Nouveaux arrivants	16
Palmarès du Concours des Maisons fleuries 2023	17
Travaux communaux réalisé en 2023 par l'équipe communale	18
Travaux SDEA	20
Travaux programmés pour l'année 2024	21
Transfert du bâtiment du foyer club Saint Denis à la commune et tarifs de location	22
Travaux Collectivité Européenne d'Alsace	23
Intercommunalité	24
Office de Tourisme du Grand Ried	26
Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes	28
Ecole de Limersheim	31
Périscolaire—Espace Jeunes d'Erstein	33
Evènements 2023	34
Retour en images	36
Association de Limersheim	48
Comité des Fêtes -	49
Foyer Club St Denis	49
Le Bistrot des Bois	50
Bibliothèque	52
Association pour le don du sang	55
Section des Sapeurs-Pompiers de Limersheim et Amicale	56
Chorale Ste Cécile	58
Paroisse Saint Denis	59
Le mot des arboriculteurs de Hindisheim—Limersheim	60
AAPMA Hindisheim-Limersheim - Parents Associés de Limersheim	63
L'année 2023 à la ferme Kieffer	64
Le bloc note et horaires d'ouverture de la Mairie	67

Mot du Maire

Chers citoyens,

Alors que nous approchons de la fin de cette année, il est temps de jeter un regard rétrospectif sur tout ce que nous avons accompli en tant que communauté. Le bulletin municipal de fin d'année est l'occasion idéale de partager nos réalisations, de célébrer nos succès et de remercier tous ceux qui ont contribué à rendre notre village si spécial.

Au cours de cette année, nous avons travaillé dur pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens par une réflexion sur la circulation dans notre village mais également un avancement sur le dossier du bâtiment du Foyer Club Saint Denis.

Un projet de mise en conformité du Foyer Club sera programmé dans l'année 2024 afin d'assurer la sécurité et le confort de tous.

L'année 2023 a également été consacrée à continuer nos démarches en matière d'économie d'énergie et plus particulièrement dans nos bâtiments publics.

Nous continuerons de promouvoir le développement durable et travailler dans l'ensemble des domaines pour préserver notre environnement.

Nous avons également organisé de nombreux événements communautaires qui ont rassemblé les résidents de tous âges. Des animations (Fête des Voisins organisée par la Commune, Fête de l'Ecole organisée par l'Association des Parents d'élèves, Fête de la Musique organisée par la Chorale, Feu de la Saint Jean, bars éphémères, journée des gestes qui sauvent organisés par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, Afterwork de Noël et collectes de sang organisés par l'Amicale des Donneurs de Sang, ...) ont animé nos rues et renforcé les liens entre voisins. La nouvelle section du Foyer Club « Bistrot des Bois » créé également un nouveau point de rencontre chaque samedi. Ces moments de convivialité sont essentiels pour produire un sentiment d'appartenance et de solidarité au sein de notre communauté villageoise.

Merci à notre monde associatif.

En cette fin d'année, il est important de reconnaître le travail acharné de nos employés municipaux. Leurs dévouements et leurs engagements envers notre Commune sont inestimables. Nous les remercions chaleureusement pour leur contribution quotidienne à notre bien-être collectif.

Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude envers vous, chers citoyens. Votre soutien, votre participation et votre implication dans les affaires de la commune sont essentiels pour la réussite de nos projets. Merci encore aux bénévoles qui nous ont rejoint lors de la journée de fleurissement communal, merci également aux participants de la journée travaux d'automne.

Votre voix compte et nous vous encourageons à continuer à vous investir dans les décisions qui façonnent notre avenir commun.

En conclusion, ce bulletin municipal de fin d'année est l'occasion de célébrer nos réalisations, de remercier ceux qui ont contribué à notre succès et de nous projeter vers l'avenir avec optimisme. Ensemble, nous pouvons continuer à faire de notre beau village de LIMERSHEIM un lieu où il fait bon vivre.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de joyeuses fêtes et une nouvelle année remplie de bonheur, de santé et de prospérité.



Prenez soin de vous.

Belles fêtes de fin d'année.

Votre Maire, Stéphane SCHAAL

Conseil Municipal

Nous voilà déjà à mi-parcours du mandat 2020–2026.
Aussi, nous tenions à vous présenter à nouveau vos élus au travers de cette page.

Stéphane SCHAAL	Pierre GIRARDEAU	Anita ECKERT	Bernard HURSTEL	Carole BOIZET
Maire	1 ^{er} Adjoint	2 ^{ème} Adjoint	3 ^{ème} Adjoint	Conseillère Municipale
				
Jérémy DIEBOLT	Quentin FENDER	Mathieu FOESSEL	Hervé HEITZ	Adélaïde KIENTZI
Conseiller Municipal	Conseiller Municipal	Conseiller Municipal	Conseiller Municipal	Conseillère Municipale
				
Guillaume LUTZ	Caroline REBIZZI	Philippe SCHAAL	Bernadette SEURET	Arnaud WACHENHEIM
Conseiller Municipal	Conseillère Municipale	Conseiller Municipal	Conseillère Municipale	Conseiller Municipal
				

L'équipe municipale

Cécile NUSS	Jérôme KRETZ	Agnès MORITZ
Secrétaire de Mairie	Agent technique	ATSEM
		

Délibérations du Conseil Municipal 2023

Nous avons essayé de vous faire un résumé des débats et délibérations qui ont eu lieu lors des Conseils Municipaux. Attention il ne s'agit que d'un résumé, afin d'avoir une vision globale, les comptes rendus complets sont consultables sur le site de la Commune (<http://www.limersheim.fr>) ou directement à la Mairie.

Séance du 12 décembre 2022

Lors de la séance du 12 décembre 2022, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 7 novembre 2022, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Rapport annuel 2020 des Usines Municipales d'Erstein sur l'éclairage public

Finances

- Détermination du coût horaire de la main d'œuvre pour l'année budgétaire 2022
- Approbation des travaux en régie - année 2022
- Modification budgétaire N° 1/2022 - Travaux en régie
- Modification budgétaire N° 2/2022 - Opérations de fin d'année
- Finances et budget - autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023

Foncier

- Rétrocession des voiries lotissement « Les jardins de Mathilde », modification de la délibération N° 18/04/2020 du 15 juin 2020.
- Acquisition de la parcelle 476 section 31

Divers

- Information de la Collectivité Européenne d'Alsace—travaux d'entretien de voirie
- Accident à l'école
- Limersher Blattel—Edition 2022
- Rapports des Commissions et tour de table



Séance du 6 février 2023

Lors de la séance du 6 février 2023, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 12 décembre 2022, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Modification des horaires de l'école - cycle piscine 2023
- Convention de délégation d'exploitation des DICT

Divers

- Installation d'un miroir
- Parking Privatif
- Accident à l'école
- Rapports des Commissions et tour de table



Récapitulatif - Année 2023

Durant l'année 2023, le Conseil Municipal s'est réuni 6 fois en séance ordinaire et a voté **46** délibérations.

Le Conseil Municipal s'est également réuni 1 fois en Commissions Réunies (*Réunions sans vote de délibérations*).

Le Conseil Municipal s'est également réunis lors de diverses commissions de travail.

Séance du 11 avril 2023

Lors de la séance du 11 avril 2023, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 6 février 2023, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Baux de chasses (2024-2033)
- Contrat de territoire 2022-2025 avec la Collectivité Européenne d'Alsace

Finances

- Approbation du Compte de Gestion 2022
- Approbation du Compte Administratif 2022
- Liste des dépenses d'investissement 2022
Dépenses supérieures à 3 000,00 euros TTC
Information aux conseillers municipaux
Budget Principal
- Subventions de fonctionnement 2023
aux organismes municipaux et associations locales
- Subvention d'investissement 2023
- Affectation du résultat d'exploitation 2022
- Fiscalité directe locale - Décision en matière de détermination des taux d'imposition pour l'année 2023
- Approbation du Budget Primitif - année 2023
- Tarifs des services publics locaux 2023

Divers

- Note de présentation budgétaire
- Rapports des Commissions et tour de table



Séance du 5 juin 2023

Lors de la séance du 5 juin 2023, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 11 avril 2023, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Groupement de commande - marché de transport routier de passagers (transport privé).
- Adhésion au référent déontologue des élus auprès du Centre de Gestion du Bas-Rhin

Divers

- Fête des Voisins
- Bruits et incivilités
- Panneau d'affichage à l'entrée du village
- Inscriptions scolaires rentrée 2023
- PLU
- Rapports des Commissions et tour de table



Séance du 4 septembre 2023

Lors de la séance du 4 septembre 2023, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 5 juin 2023, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Commission de contrôle des listes électorales
- Rapport 2021 du contrat de concession du concessionnaire d'électricité (UME)
- Modification des horaires du 9 octobre au 20 octobre 2023—cycle de natation

Finances

- Modification budgétaire N° 1/2023
- Palmarès de fleurissement 2023
- Demandes de subventions au titre du fond de solidarité communale auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace
Rénovation de l'orgue de l'église St Denis
Montant HT 24 495,000 euros
- Demandes de subventions au titre de la DETR ou DESIL 2024
Rénovation de l'orgue de l'église St Denis
Montant HT 24 495,000 euros
- Demandes de subventions au titre de la préservation et restauration du patrimoine non protégé auprès de la Région Grand Est
Rénovation de l'orgue de l'église St Denis
Montant HT 24 495,000 euros

Divers

- Foyer club
- Subvention intercommunale—soutien à la vie associative
- Le Relais Est
- Résultats du recensement de la population 2023
- Fête de Noël des aînés 2023
- Chasse
- Rentrée des Classes
- Ouvrier communal
- Agenda de fin d'année et début 2024
- Travaux
- Rapports des Commissions et tour de table

Séance du 6 novembre 2023

Lors de la séance du 6 novembre 2023, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 4 septembre 2023, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU)
- Baux de chasse
- Avis enquête publique traitement de déchets non dangereux
- Rapport annuel 2022 - ordures ménagères
- Rapport annuel 2022 de la Communauté des Communes du Canton d'Erstein
- Adoption du plan communal de distribution des comprimés d'iode
- Subvention d'investissement 2023 - foyer club
- Modification budgétaire n° 2-2023
- Tarifs de location de la salle polyvalente
- Approbation du règlement intérieur de la salle polyvalente

Divers

- Foyer club St Denis
- Restauration de deux tableaux
- Travaux d'automne
- Blattel 2023
- Fête de Noël des aînés 2023
- Journée prévention harcèlement envers les enfants
- Rapports des Commissions et tour de table



Compte Administratif 2022

Le Compte Administratif 2022 se clôture avec un excédent de 327 938,21 € à reporter au Budget Primitif 2023, grâce à une gestion financière rigoureuse de la municipalité.

Il caractérise la gestion (dépenses et recettes) effectuée par le Maire qui ne participe pas, conformément aux dispositions réglementaires, à son approbation par le Conseil Municipal.

Il a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence de l'Adjoint au Maire, Monsieur Pierre GIRARDEAU.

Budget Primitif 2023

Le Budget Primitif 2023 s'équilibre en recettes et en dépenses à 727 647,94 € se répartissant de la façon suivante :

♦ Fonctionnement : 422 664,00 €

♦ Investissement : 304 983,94 €

TOTAL : 727 647,94 €

Le budget 2023 a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Stéphane SCHAAL.

Détail du Budget 2023

Section de fonctionnement

Dépenses		
Chapitre	Intitulé	Montant
011	Charges à caractère général	194 437,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	130 250,00 €
014	Atténuations de charges	41 096,00 €
65	Autres dépenses de gestion courante	49 181,00 €
Total des dépenses de gestion courante		414 964,00 €
66	Charges financières	7 200,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €

Recettes		
Chapitre	Intitulé	Montant
70	Produits services, domaine et vente diverses	15 450,00 €
73	Impôts et taxes	249 750,00 €
74	Dotations et participations	68 609,00 €
75	Autres produits de gestion courante	31 500,00 €
Total des recettes de gestion courante		365 309,00 €
76	Produit financiers	5,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		365 314,00 €

Report du résultat 2022	57 350,00 €
--------------------------------	--------------------

TOTAL	422 664,00 €
--------------	---------------------

TOTAL	422 664,00 €
--------------	---------------------

Section d'investissement

Dépenses		
Chapitre	Intitulé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	194 983,94 €
Total des dépenses d'équipement		244 983,94 €
16	Emprunts et dettes assimilées	60 000,00 €
TOTAL		304 983,94 €

Recettes		
Chapitre	Intitulé	Montant
13	Subvention d'investissement	23 585,00 €
10	Dotation, fonds divers et réserves	5 900,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	100 140,20 €
138	Autres subventions d'investissement non transférable	4 910,73 €
Total des recettes réelles d'investissement		134 535,93 €

Report du résultat 2022	170 448,01 €
--------------------------------	---------------------

TOTAL	304 983,94 €
--------------	---------------------



La dette communale



La dette de la Commune s'élève au 1^{er} janvier 2023 à 389 772,25 €, soit environ 579,16 € par habitant (Population légale au 01/01/2023 : 673 habitants).

Le remboursement annuel (intérêts et capital) a été de 67 011,34 €.

Pour information, les emprunts en cours se répartissent de la manière suivante au 1er janvier 2023 :

Travaux de construction du complexe scolaire
3 emprunts en cours
Echéances : 2024 - 2025 et 2027
Total du restant dû : 106 198,50 €

Réhabilitation du bâtiment 4 place de l'Eglise
1 emprunt en cours
Echéance : 2038
Total du restant dû : 244 702,44 €

Cet emprunt contracté en 2018 pour un montant de 300 000 € dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne mairie a été débloqué pour un montant de 200 000 €.

Les 100 000 € restants permettent de financer la part communale dans le cadre de la rénovation de l'église en attendant le reversement des subventions et du fond de compensation de la TVA en 2021 - 2022.

Rénovation de l'église Saint Denis
1 emprunt en cours
Echéance : 2030
Total du restant dû : 39 091,53 €

*Ce prêt représente une part d'apport de la paroisse Saint Denis et la paroisse rembourse la Commune du montant des annuités, permettant ainsi de ne pas grever le budget communal.
(remboursement 2023 : 5 205,04 €)*

Les taux de la Commune en 2023

En raison de l'augmentation des base foncières appliquée par les services de l'Etat, le Conseil Municipal a décidé lors de la séance du 11 avril 2023, de ne pas augmenter les taux de fiscalité sur le foncier bâti et le foncier non-bâti pour l'année 2023.

Les taux communaux pour l'année 2023 sont :

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	17,13 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	32,96 %
Taxe d'habitation sur résidences secondaires	12,96 %



Dotation Globale de Fonctionnement

Pour information, la dotation globale de fonctionnement, versée par l'Etat cette année 2023, a légèrement augmentée. (+ 3,29 % par rapport à l'année 2022 soit + 1 637,00 €). Cependant, depuis 2014, la baisse s'élève à la somme de 24 446,00 €



Remarque

L'ensemble des documents (Compte Administratif et Compte de Gestion 2022, Budget Primitif 2023 de la Commune et du CCAS) sont consultables en Mairie.

La présentation budgétaire 2023 (*présentation simplifiée de la gestion 2022 et budget 2023*) de la Commune de LIMERSHEIM est également disponible et consultable sur le site de la Mairie.

Le Maire et les Adjoints se tiennent à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions utiles.

Urbanisme

Les formulaires d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc..) font l'objet de mises à jour régulières. Les versions en vigueur sont disponibles sur le site www.service-public.fr

- ◆ Les plans cadastraux sont également disponibles à l'adresse www.cadastre.gouv.fr
- ◆ Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est disponible à l'adresse www.atip67.fr Rubrique « Documents d'urbanisme ».



Déclaration Préalables

A = Accordé / R = Refusé / T = Tacite

Olivier CASANOVA	Extension de la terrasse extérieure et installation d'une protection solaire bioclimatique 16, rue du Verger	A : 02/12/2022
Marc APRAHAMIAN	Remplacement d'une fenêtre sur rue et mise en place d'une pompe à chaleur sur cour intérieure 6, rue des Noyers	A: 02/12/2022
ABST DEVELOPPEMENT	Pose de panneaux photovoltaïques 10, rue des Noyers	A : 23/12/2022
Stéphane REBIZZI	Pose de panneaux photovoltaïques 5, rue du Lin	A : 02/01/2023
Didier FOESSEL	Pose de panneaux photovoltaïques 5A, rue Haute	A : 12/01/2023
Arnaud DEBLED	Création d'un abris de jardin et réalisation d'une clôture 28B, rue Circulaire	A : 03/04/2023
Erwin GUIDAT	Mise en place d'une clôture aluminium gris 1, rue Valpré	A : 04/05/2023
Olivier TATESSIAN	Installation de 4 panneaux solaires en toiture sud 12B, rue Circulaire	A : 04/05/2023
Emmanuelle OLINET	Rénovation portail existant et création d'une clôture 2C, rue Binnen	A : 25/05/2023
Philippe SCHAAL	Installation d'une piscine forme allongée 1A, rue Haute	A : 12/05/2023
Mehmet AGCA	Installation d'un chauffe-eau solaire et pompe à chaleur Changement portes et fenêtres (y compris modification de taille) Isolation extérieure avec crépis blanc/beige 14, rue Circulaire	A : 06/07/2023
Christine DUSCH	Réfection du toit de la grange 1, rue de la Gare	A : 31/08/2023
Gauthier HABERMACHER	Installation de 8 panneaux photovoltaïques 15, rue Circulaire	A : 13/07/2023
Arsène ECKERT	Fermeture partielle d'une terrasse existante 6, rue du Fossé	A : 22/09/2023
Alexandre DA SILVA DA RIBEIRA	Ouverture d'un mur sur la façade sud pour y installer une fenêtre PVC 1A, rue de la Boulangerie	A : 19/10/2023
Mathieu FOESSEL	Mise en place d'une clôture 2A, rue Binnen	A : 28/11/2023

Permis de Démolir

A = Accordé / R = Refusé / T = Tacite

Cédric FENDER	Démolition de granges 14, rue Circulaire	A : 01/03/2023
Mehmet AGCA	Démolition d'une maison 14, rue Circulaire	A : 27/04/2023

Permis de Construire

A = Accordé / R = Refusé / T = Tacite

Jeremy LEVY	Construction d'un bâtiment pour le stockage de matériel agricole lieu dit Weiheraecker	A : 05/06/2023
Stéphane WALTER	Démolition de la grange et construction d'un garage à la place 29, rue Circulaire	A : 08/08/2023

Permis d'Aménager

A = Accordé / R = Refusé / T = Tacite

Arnaud SCHNEE	Division d'un terrain pour la création de 2 lots de terrains à bâtir rue Circulaire	A : 13/09/2023
---------------	--	----------------

Révision du Plan Local d'Urbanisme

La révision du Plan Local d'Urbanisme de Limersheim a été prescrite par délibération du Conseil Municipal du 7 novembre 2022. Les études ont débuté cette année, avec le concours du bureau d'études Territoire Plus.

Les objectifs de cette révision sont notamment : de mettre en compatibilité le PLU avec les orientations du Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg (SCoTERS), de questionner le développement urbain du village et définir des zones appropriées en respectant le principe de modération de la consommation foncière, d'assurer la protection des espaces à forte valeur environnementale, de diversifier les typologies d'habitat, d'encourager l'usage des modes de déplacements alternatifs à la voiture, d'anticiper les capacités et les besoins d'évolution des équipements publics, etc.



Au cours de l'année 2023, la municipalité, un adjoint honoraire et le bureau d'études se sont rencontrés à plusieurs reprises pour travailler sur les différents documents qui composent le PLU : le diagnostic territorial, l'état initial de l'environnement, le projet d'aménagement et de développement durables, le zonage, le règlement écrit...

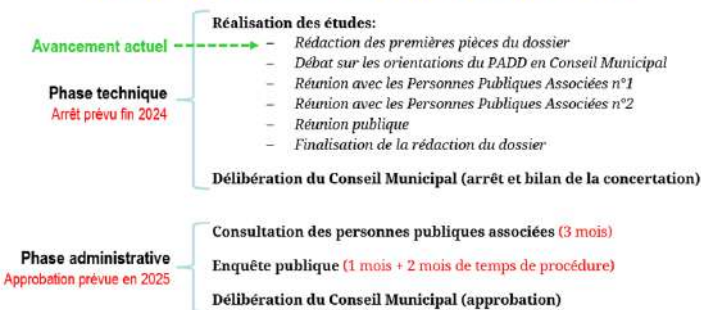
Les documents de travail seront consultables en mairie, en fonction de leur état d'avancement. Au moins une réunion publique sera organisée courant 2024 pour présenter le projet aux habitants.

La date sera communiquée ultérieurement.

La concertation avec la population et les organismes associés, dont l'Etat, s'effectue tout au long de la procédure de révision, lors de différentes réunions d'étapes.

La population est dès à présent invitée à émettre son avis sur le projet de révision et faire part de ses doléances par courrier ou courriel adressé à la mairie (en précisant « Concertation PLU »), jusqu'à l'arrêt du PLU en conseil municipal.

PLANNING GLOBAL DE LA REVISION DU PLU



Etat-Civil

Naissances



Romy MAROTTE SIMON

Née le 5 février 2023



Ambre APPRAHAMIAN

Née le 25 mai 2023



Anaïs GUILLEMIN

Née le 31 mai 2023

Inna RUIZ

Née le 18 septembre 2023

Félicitations aux heureux parents.

Cela n'était pas arrivé à Limersheim depuis 71 ans

Voilà 71 ans, en 1952, naissaient les deux derniers enfants à domicile.

En juin 1952, il s'agissait de la naissance de Bernadette NICOLAS et en novembre, celle d'Astride JEHL.

Cette année 2023 a été marquée par une nouvelle naissance à domicile, celle du petit Paul qui fait le bonheur de ses parents Raphaël RINGEISEN et Delphine DUFFAIT.

Félicitations aux heureux parents et grands-parents.

A noter que la maman de Raphaël, Josiane est également née en 1952.



Paul RINGEISEN

Né le 19 octobre 2023

Mariage



En cette année 2023, aucun mariage n'a été célébré en notre Commune.

Espérons que Cupidon frappera en 2024 !!!!



Décès

El Djied BOURESSAS
Décédé le 3 mai 2023



Bernard GLASSER
Décédé le 7 avril 2023



Raymond JEHL
Décédé le 8 mai 2023



Marcel ANDLAUER
Décédé le 16 mai 2023



Mathilde SCHAAL
Décédée le 15 octobre 2023



Mathilde VOLLMER
Décédée le 20 août 2023



Patrick SCHAAL
Décédé le 26 novembre 2023

Une pensée profonde aux familles endeuillées.

Grands anniversaires

80 ans

Gilbert MONS

7 janvier 2023



85 ans

Marcel ANDLAUER

25 janvier 2023

Anne-Marie ANDLAUER

17 février 2023

80 ans

Jean-Paul BINNERT

20 février 2023



80 ans

Marthe HURSTEL

26 février 2023



80 ans

Richard KIEFFER

16 mars 2023



80 ans

Walter SCHNEIDER

19 avril 2023

Noces de Diamant

Walter SCHNEIDER
KAISER Marie-Thérèse

26 avril 2023



80 ans

Alice ECKERT

23 mai 2023



93 ans

Lucie ISSENHART

22 avril 2023



85 ans

Joseph MARX

21 juillet 2023

Grands anniversaires

91 ans

André BEYHURST 19 août 2023



85 ans

Denise BARTHELME 10 septembre 2023



85 ans

Annie SCHMITT 12 décembre 2023



Noces d'Or



Noces d'Or
50 ans de mariage

Jean-Paul KIEFFER et Micheline MENG 20 juillet 2023

Noces d'Or
50 ans de mariage

Jean-Pierre DIEBOLT et Chantal BENOT 30 juin 2023



Recensement de la population en 2023



Le recensement de la population de LIMERSHEIM a eu lieu entre le jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023

Cette année, ce dernier a été réalisé par Mme Christine DUSCH et nous tenons encore par ces quelques mots à la remercier pour son travail.

Il est important de rappeler que le recensement est organisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et réalisé par les communes. Il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales et, au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). Elle aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

En date du 24 août 2023, l'INSEE a transmis les résultats de l'enquête du recensement de la population :

- ⇒ Nombre total de logements enquêtés : 311
- ⇒ Nombre total de bulletins individuels : 673
- ⇒ Nombre total d'habitations : 315

Nouveaux arrivants

Il est important de rappeler que Limersheim, comme d'autres communes d'Alsace-Moselle, possède un fichier domiciliaire. Il est strictement confidentiel et est utilisé dans le cadre des convocations pré-scolaires, du recensement militaire, pour diverses manifestations municipales comme le Repas des Aînés...

Vous êtes nouvel arrivant : pour être inscrit au fichier domiciliaire, présentez-vous au secrétariat de mairie avec votre livret de famille ou une carte d'identité et un justificatif de domicile.

Vous avez changé d'adresse dans la commune ou vous l'avez quitté, pensez à prévenir le secrétariat de mairie en indiquant votre nouvelle adresse.

Attention, cette démarche n'entraîne pas d'inscription automatique sur la liste électorale.



Caroline TSCHAEN 1, place de l'Eglise	05/01/2022
Pierre MAROTTE-SIMON Hélène MAROTTE-SIMON Chloé MAROTTE-SIMON Jeanne MAROTTE-SIMON 57A, rue Circulaire	01/08/2022
Gauthier HABERMACHER Alexandra LUTTON 15, rue Circulaire	08/10/2022
Marc MARICHY 3a rue des Platanes	06/02/2023
Michel HEIM 61, rue Circulaire	01/03/2023
André DA SILVA Alexandra DIAS Arthur DIAS DA SILVA 57, rue Circulaire	01/06/2023
Victor FLORIDO Annette FLORIDO 5, rue des Noyers	01/07/2023
Karim COCI Fiona HUGEL Aylin COCI 1, rue du Verger	21/09/2023
Sarah ADAM 3A, rue Binnen	01/11/2023

Palmarès du Concours des Maisons fleuries 2023

Catégorie « Maison Traditionnelle »



3 Fleurs
M. et Mme Didier et Christiane RAUSCHER
5, rue du Verger



1 Fleur
M. et Mme Chantal et Jean-Pierre DIEBOLT
54, rue Circulaire



2 Fleurs
M. Eric WALTER
2A, rue des Noyers

Catégorie « Maison à Colombages »

3 Fleurs
M. Michel HEIM
62, rue Circulaire



2 Fleurs
M. et Mme Angèle et Jean-Marie LUTZ
39, rue Circulaire



Catégorie « Potager, Vergers et Jardins »

3 Fleurs
M. et Mme Michèle et Benoît ANTZ
2, impasse de la Forge



2 Fleurs
M. et Mme Cécile et Albert NEUBAUER
36, rue Circulaire



1 Fleur
M. et Mme Claire et Antoine KIEFFER
1, rue des Bois

Merci à tous pour l'embellissement de notre village

Travaux communaux réalisés en 2023 par l'équipe communale

Nid de cigogne

En cette année 2023, un couple de cigognes a décidé de s'installer sur un poteau électrique à l'angle de la rue du Vin et de la rue Circulaire.

Après prise de contact avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et les Usines Municipales d'Erstein (UME), il a été décidé de procéder à la mise en place d'une corbeille pouvant accueillir le nid en toute sécurité à la saison automnale, afin de garantir la sécurité des cigognes mais également du réseau électrique.



Aussi, en date du 18 octobre, les Usines Municipales d'Erstein ont réalisé cette opération de sécurisation.

Espérons maintenant que le nouveau nid soit reconquis en 2024.

Coût de l'opération : 1 500,00 €
(Mise en place offerte par les UME)



Abri à vélos



Afin de permettre un rangements des vélos, trottinettes, ..., la Commune de LIMERSHEIM a décidé de mettre en place un abri à usage des locataires du bâtiment de la place de l'Eglise.

Ces travaux ont été réalisés par notre ouvrier communal, Jérôme.

Coût de l'opération : 838,40 €

Travaux de printemps, arrosage d'été et travaux d'automne.



Cette année a été marquée par une grande absence de notre ouvrier communal pour cause de maladie. Aussi, afin de palier à ces absences, 3 journées de travaux (*une au printemps et 2 en automne*) ont été organisées par la Municipalité en partenariat avec une équipe de villageois bénévoles.

Au printemps, il s'agissait de procéder à la décoration du village avec une journée de plantation (parterre, bac à fleurs et jardinière). L'automne a quant à lui, été un moment de mise en hivernage des espaces extérieurs et un grand nettoyage des deux cimetières à l'approche des fêtes de la Toussaint.

Cet été, c'est Damien ECKERT, qui dans le cadre d'un contrat de prestation avec la Commune, qui s'est occupé de l'arrosage et de l'entretien du fleurissement.

Merci aux bénévoles, pour leur aide précieuse et rendez-vous en 2024.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre !!!!

Travaux de taille des espaces verts communaux

Dans la poursuite des travaux d'automne, organisés les samedi 14 et 21 octobre, Etienne BINNERT et Pierre CALMEJANE ont procédé à l'égagage et au nettoyage de nombreux espaces verts communaux.

Cimetière, entrée du village sur la route de Hindisheim aux abords de l'entrée du lotissement; entrée du village derrière l'abri bus, ... tout y est passé.

En effet, après de nombreuses années, les arbres, arbustes, haies, ont eu droit à un grand rafraîchissement.

Merci à nos 2 élagueurs pour leur travail efficace et leur disponibilité.



Entretien des abords de forêts



Limersheim compte de nombreuses parcelles de forêts privées ou communales sur son ban et de nombreux chemins ruraux appartenant à l'association foncière.

Afin de permettre la circulation des propriétaires des terrains et des exploitants agricoles, la Commune de Limersheim a décidé de confier, via un contrat de prestation pour l'enlèvement des arbres en bordure de forêt empêchant le passage, à l'entreprise Damien ECKERT. Le bois coupé est entreposé au bord du chemin



Installation des décorations de Noël

A l'approche des fêtes de fin d'année, quelques conseillers municipaux ont procédé à l'installation des décorations de Noël dans le village le samedi 25 novembre 2023



Bien d'autres travaux ont été réalisés en régie (entretien des bâtiments communaux, travaux d'espaces verts, travaux de préparation des chantiers du Conseil Municipal des Enfants, ...)

Travaux SDEA

Le SDEA est un établissement public de coopération spécialisée à l'échelle interdépartementale, créé il y a plus de 80 ans par des élus précurseurs soucieux de mettre en commun les moyens de leurs communes pour assurer un service public performant du cycle de l'eau. Il fédère plus de 730 communes, dessert plus d'un million d'habitants d'Alsace Moselle et s'appuie sur l'expertise de plus de 720 salariés exerçant 100 métiers de haute technicité.

La Commission Locale SDEA-Pays d'Erstein dont relève la commune de Limersheim, dispose d'un réseau d'eau potable au meilleur niveau avec un excellent rendement de 91% en phase avec la volonté nationale de réduire les fuites d'eau. Dans le cadre de sa politique de gestion durable du patrimoine et pour s'assurer d'une disponibilité continue de la ressource, le SDEA a engagé par ailleurs 3 opérations prioritaires à savoir :

Travaux sur la conduite d'eau potable de la rue des Bois

Ces travaux de renouvellement ont récemment été effectués dans la rue Haute et la rue des Bois. Ceux-ci ont consisté au remplacement et au renforcement de la conduite d'eau potable en fonte d'un diamètre de 100 mm et d'une longueur de 180 mètres de la rue des Bois et d'une partie de la rue Haute ainsi que la reprise des branchements des particuliers.

Les travaux réalisés dans la rue Haute ont notamment permis d'abandonner une double conduite qui datait de 1960 en renouvelant les branchements et en les reconnectant sur la conduite de plus gros diamètre et qui date de 1997.

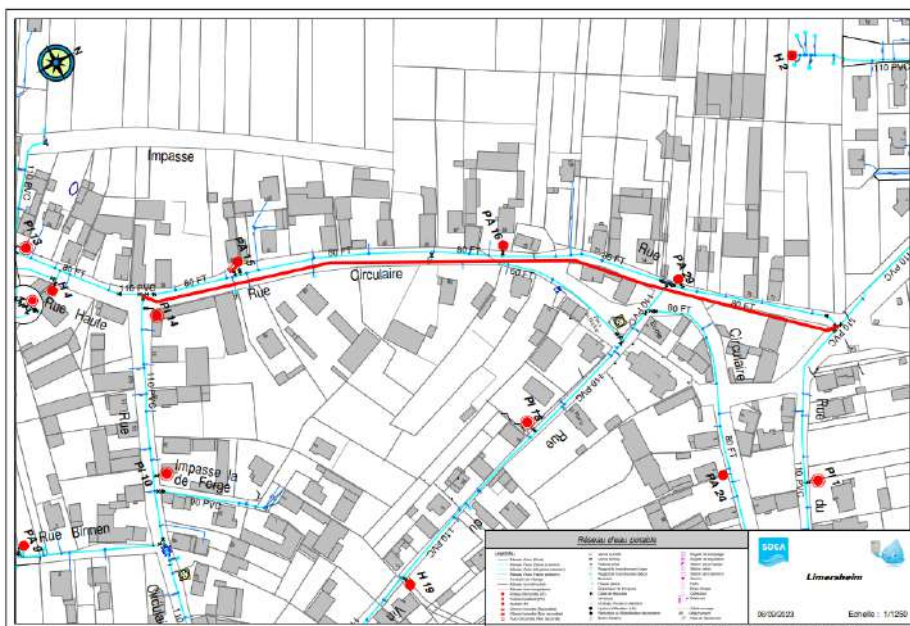
Le montant de ces travaux s'élève à 125 000 €HT.



Travaux sur la conduite d'eau potable ainsi que les branchements de la rue Circulaire

Dans les années à venir, est prévu également le renouvellement de la conduite d'eau potable ainsi que les branchements en intégralité de la rue Circulaire à Limersheim. Ces travaux consisteront au remplacement de 470 mètres linéaires de conduite en fonte diamètre 100 mm.

Le montant de ces travaux est estimé à 275 000 €HT. Un point sur l'état du réseau d'assainissement sera également effectué par contrôle caméra afin de définir s'il est nécessaire, ou non, de renouveler ces canalisations.



Et un vaste programme de sécurisation de l'alimentation en eau potable

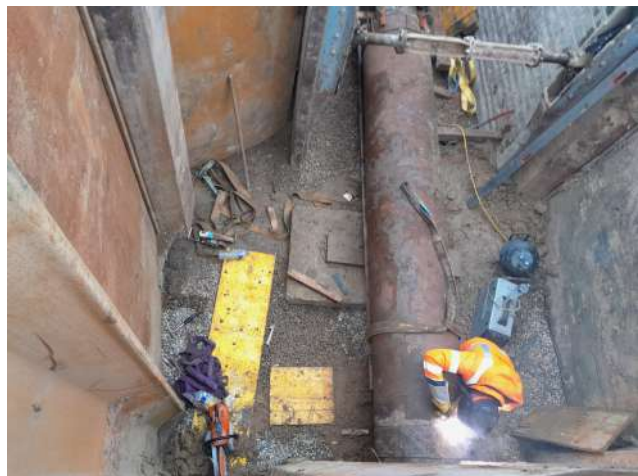
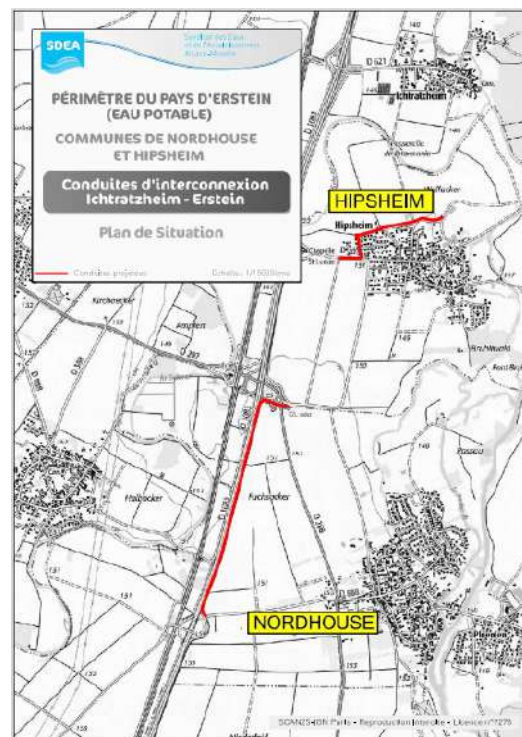
La sécurisation de l'alimentation en eau potable est un enjeu essentiel au regard du changement climatique et de la pression sur la qualité de l'eau par des risques de pollution anthropiques. C'est pourquoi, à l'appui du schéma directeur établi par les équipes du SDEA, les élus locaux de la commission locale Eau Potable du Pays d'Erstein, ont validé les travaux de pose d'une conduite d'eau potable intercommunale entre les châteaux d'eau d'ERSTEIN et de NORDHOUSE jusqu'au puits de ICHTRATZHEIM.

Ces travaux sont réalisés en 3 phases.

- ◇ La phase 1, qui se situe entre le château d'eau de NORDHOUSE et la commune de HIPSHEIM, a déjà été réalisée en avril 2022.
- ◇ La phase 2, qui se situe entre le pont Grignon à NORDHOUSE et le château d'eau de NORDHOUSE va démarrer au courant du mois de novembre 2023 pour une durée de 4 à 5 mois. Ces travaux seront situés en contrebas de la route départementale 1083 sur le chemin d'exploitation.
- ◇ La phase 3, localisée entre la commune de HIPSHEIM et le puits d'ICHTRATZHEIM sera quant à elle réalisée en 2024 / 2025.

Le budget global de ces travaux est estimé à 3,7 millions d'euros HT, financés par la commission locale SDEA avec un accompagnement de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

L'ensemble de ces travaux contribue à l'excellence du service publique d'eau potable du secteur et à transmettre aux générations futures des équipements fonctionnels et performants.



Travaux programmés pour l'année 2024

Pour l'année 2024, quelques travaux sont d'ores déjà prévus et programmés. Ils seront encore à confirmer lors de l'adoption du budget 2024, qui sera voté en avril prochain.

Ces travaux pré-inscrits seront :

- Travaux de mise aux normes de la salle polyvalente
- Travaux de relevage de l'orgue de l'Eglise Saint Denis
- Restauration de 2 tableaux
- Réalisation de la voirie de la rue des Platanes après travaux de réseaux
- Divers travaux d'enrobés (réfection de trottoirs et autres)
- Travaux de signalisation
- Passage à la LED dans les bâtiments communaux (école, maire, salle polyvalente)
- Divers travaux non définis à ce jour



Des travaux de concessionnaires de réseaux (SDEA) entraîneront également des interventions de la part de la Commune en 2024 et dans les années à venir.

Transfert du Bâtiment du Foyer Club Saint Denis de LIMERSHEIM à la Commune de LIMERSHEIM

Après de nombreuses péripéties, le dossier de transfert du bâtiment de l'Association Foyer Club Saint Denis est arrivé à son terme.

En effet, en date du 2 novembre 2023, l'acte de cession à l'euro symbolique du bâtiment du Foyer Club et des terrains afférents (emprise bâtiment et parking) a été signé en l'étude de Maître TRENS, Notaire à ERSTEIN.

L'année 2024 sera consacrée à la réalisation des travaux de sécurité par la Commune.

En raison de l'avis défavorable de la commission de sécurité et en attendant la réalisation des travaux, la Commune a cependant décidé de voter des tarifs de location dans le cas de l'utilisation de la salle (*soumis à conditions strictes en attendant la mise aux normes*).



Tarif 2023

Par délibération N°11/05/2023 en date du 6 novembre 2023, le Conseil Municipal a décidé de fixer les tarifs de location de la salle des fêtes.

	Privé		Association Limersheim)* (jusqu'à 3 locations par année civile, au-delà tarif « Résident Limersheim)
	Résident Limersheim	Non résident Limersheim	
Journée en semaine (hors JF) de 8 h à 19h	80 €	140 €	11 €
Journée en week-end et JF de 8 h à 19h	110 €	190 €	11 €
Week-end de 8h le samedi à 19h le dimanche	180 €	280 €	22 €
Soirée en semaine (hors JF) de 18 h à 24h	55 €	90 €	6 €
Caution	1000 €		

Options (à définir à la réservation)

Chauffage Journée	45 €
Chauffage Week-End	90 €
Chauffage Soirée	25 €
Vaisselle et lave-vaisselle	50 €
Heure complémentaire	20 €
Journée complémentaire	80 €

Pour une demande de location, il convient de s'adresser à la Mairie de LIMERSHEIM

La Commune de LIMERSHEIM se réserve le droit d'appliquer des contraintes supplémentaires en attendant la mise aux normes du bâtiment.



La Collectivité européenne d'Alsace est née le 1er janvier 2021 de la fusion des Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Elle a conservé toutes les compétences des deux collectivités : solidarité, actions sociales, environnement, collèges, routes départementales, culture et patrimoine, auxquelles se sont ajoutées de nouvelles attributions adaptées aux spécificités de notre territoire : bilinguisme, gestion des routes nationales et autoroutes non concédées, coopération transfrontalière et développement touristique.

Dotée d'un budget de 2,185 milliards d'euros, la CeA, avec ses 80 conseillers d'Alsace et ses 6 500 agents s'est structurée en 7 territoires de vie. Elle est au service de tous les Alsaciens, de tous âges, dans tous les domaines de leur vie. Elle propose un véritable Service public alsacien plus simple, plus efficace, plus proche de chacun, plus utile à tous. Elle prend soin des plus fragiles et accompagne les jeunes vers une vie d'adulte autonome. Engagée et responsable, elle investit pour une culture accessible à tous, entretient et modernise un réseau routier sûr et performant, s'engage dans la transition énergétique et les mobilités durables.

Nouveaux enrobés pour le RD83

Avec la gestion de la quasi-totalité des routes départementales, nationales et portions d'autoroute, la Collectivité européenne d'Alsace gère et entretient 6 400 km de routes en Alsace. C'est dans le cadre que la Collectivité a entrepris des travaux fin septembre sur la RD83 dans la traversée de Kogenheim.

Le dernier revêtement de la RD83 sur cette section de 2x2 voies datait de 2012. Fortement sollicité par le trafic quotidien, il arrivait en fin de vie.

Les travaux ont permis de restaurer l'étanchéité nécessaire au revêtement de la route et ont été réalisés en deux phases avec un basculement du trafic sur les voies opposées le temps des travaux.

Cette opération pilotée par la Collectivité européenne d'Alsace a un coût qui s'élève à 750 000€.



Un nouvel espace sportif à Erstein



Premier partenaire des communes, la Collectivité européenne d'Alsace accompagne financièrement les projets structurants qui dynamisent le potentiel résidentiel des territoires. De ce fait, le gymnase intercommunal Le Trois inauguré en mai 2023, a bénéficié d'une subvention d'1,5M€ de la Collectivité.

Ce bâtiment de 3200m² est notamment composé d'un grand gymnase multisports, d'un mur d'escalade, un dojo, de gradins de 250 places, ainsi que d'une grande salle de danse

Ces équipements flambants neufs et modernes sont mis à disposition en priorité au public scolaire du secteur et renforcent l'attractivité de la ville. Enfin, la particularité du bâtiment réside dans la haute performance énergétique. Le gymnase fonctionne en effet en énergie passive

Les Conseillers d'Alsace de votre canton, Laurence MULLER-BRONN et Denis SCHULTZ, sont à votre écoute et à vos côtés pour améliorer votre quotidien et votre cadre de vie.

CONTACT

Délégation territoriale Centre Alsace
35 route d'Orschwiller 67600 Sélestat
www.alsace.eu



Contactez
vos élus



Intercommunalité

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein poursuit ses réalisations au profit de l'ensemble du territoire



L'année 2023 s'achève. Une année de mi-mandat rythmée par la mise en œuvre de nombreux projets de grande ampleur portés par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein (CCCE). Ces projets, divers et variés, ont l'objectif d'améliorer le quotidien de tous les habitants du territoire. L'investissement dans la jeunesse, la culture et le sport s'est poursuivi et certains projets ont vu le jour.

L'intercommunalité reprend la Petite Enfance

Depuis le 1^{er} juillet 2023, six structures d'accueil de la Petite Enfance du Canton d'Erstein ont quitté la gestion privée et associative pour intégrer la CCCE. En effet, le Bureau des Maires et le Conseil Communautaire ont souhaité optimiser le fonctionnement de ces structures en plaçant l'enfant au centre de l'intercommunalité. A la suite de la reprise en régie directe des crèches et micro-crèches du territoire, la CCCE comptabilise désormais près de 600 agents.



Des moments de détente et de loisirs au périscolaire

Au travers de la gestion du périscolaire, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein souhaite offrir à l'enfant un cadre adapté à ses besoins, un lieu d'épanouissement qui favorise les apprentissages et la socialisation. Le périscolaire est avant tout un lieu d'accueil pour les enfants, au sein duquel ces derniers vont expérimenter toutes sortes d'activités (atelier culinaire, sport, atelier créatif, jeux...). Cette année, l'équipe de l'accueil périscolaire de Limersheim a souhaité travailler sur différentes thématiques : le programme TV « Il était une fois... ». Les activités ludiques et innovantes (manuelles/artistiques et sportives) réalisées par les enfants auront pour but de divertir les enfants tout en les faisant progresser sur l'autonomie, le vivre ensemble et sur la valorisation de leur créativité.

Les infrastructures sportives

La CCCE poursuit l'investissement pour développer l'offre de structures sportives sur le territoire. Après deux ans d'études et de travaux, les élèves du collège et des lycées d'Erstein et de nombreux clubs sportifs ont pu découvrir le nouveau gymnase intercommunal « Le 3 » à Erstein. Inauguré en mai 2023, ce bâtiment, cofinancé par la Communauté de Communes et la Ville d'Erstein, offre différents espaces : une grande salle multisports, un mur d'escalade, un dojo pour la pratique des arts martiaux, une salle de danse ainsi qu'une salle de réunion. Cette structure de 3 200 m² a été pensée en respectant un cahier des charges exigeant sur le plan énergétique, faisant de cette réalisation un bâtiment passif avec des consommations très réduites.



Les travaux de la construction du nouveau bassin nordique du Centre Aquatique intercommunal d'Erstein ont débuté. Afin de répondre à une forte demande de pratique de la natation sur le territoire, la CCCE a souhaité offrir la possibilité à l'ensemble des usagers de pratiquer ce sport toute la journée et répondre à une demande associative et scolaire de plus en plus grandissante

Ouverture prévue en 2024.



Visuel bassin nordique : crédit : ARTELIA – URBANE KULTUR – ECHOES

Retrouvez bientôt dans votre boîte aux lettres le prochain Interco'Mag pour suivre l'actualité de votre Communauté de Communes. La page Facebook et le site internet www.cc-erstein.fr sont également à votre disposition.

Gestion des déchets ménagers

Ce qui change au 1er janvier 2024

Voilà maintenant 10 ans que la redevance incitative de l'enlèvement des ordures ménagères a été mise en place sur tout le territoire du Pays d'Erstein. Cette redevance inchangée à ce jour et basée sur le volume du bac mis à disposition, doit être revue pour 2024. Rappelons que le service de la gestion des déchets englobe à la fois leur collecte (porte à porte, apport volontaire ou déchèterie), leur transport et les étapes de tri jusqu'à leur élimination ou leur valorisation.

Nos déchets nous coûtent cher !

Nous faisons face à l'explosion des tarifs énergétiques et à l'augmentation des coûts du traitement des déchets. D'où l'importance d'une gestion efficace en développant le tri et la valorisation.

Renforçons notre démarche environnementale



Des changements pour la nouvelle année !

- ◆ Evolution des tarifs
- ◆ Mise en place de la redevance à la levée avec une part fixe comprenant 26 levées par an. Les levées supplémentaires seront facturées en plus.
- ◆ Déchetterie : 20 passages par an compris dans la redevance, les passages supplémentaires seront facturés en plus

De plus amples informations à venir avant la fin de l'année dans le prochain Journal du Tri

Si rien ne change, la production de déchets continuera d'augmenter. Il nous faut une prise de conscience pour réduire cette quantité et être attentif au gaspillage. Le service de la gestion des déchets met tout en œuvre afin que le cadre soit facilité, notamment avec le renforcement des points d'apport volontaire, le déploiement des bacs biodéchets et des composteurs, etc...

Un doute ? Une question ?
N'hésitez pas à contacter le service !
service.om@cc-erstein.fr
03 88 64 66 71



La Communauté des Communes du Canton d'Erstein soutien également le monde associatif aux travers de diverses aides:

- ⇒ Aide au titre du soutien à l'équipement des associations
- ⇒ Aide au titre du soutien aux opérations d'investissement "développement durable"
- ⇒ Aide au titre du soutien aux opérations d'investissement dans les salles sportives (équipements répertoriés)
- ⇒ Aide au titre de l'enveloppe de soutien à la vie associative
- ⇒ Aide au titre des activités régulières et permanentes organisées pour les jeunes de 3 à 18 ans
- ⇒ Aide à la location de chapiteaux

Mais également la mise à disposition d'une banque de matériel.

Comme chaque année, l'enveloppe de soutien à la vie associative d'un montant de 2 000 € a été attribué à 4 associations de notre village.

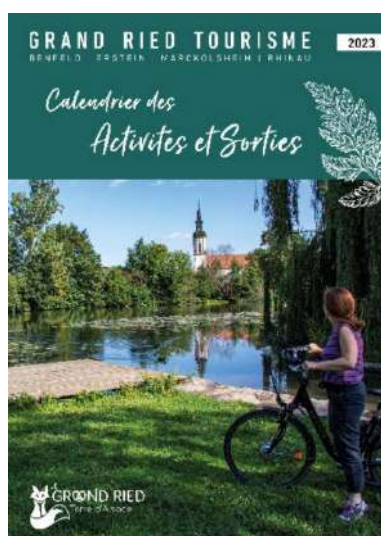
Grand Ried Tourisme : un acteur de proximité

Notre rôle et nos missions

En tant que service public, nous remplissons plusieurs missions dites "obligatoires", en lien avec les collectivités locales et les socio-professionnels du tourisme

Accueil et gestion de l'information touristique

- ⇒ Accueil physique, par téléphone, par correspondance (mail ou courrier), nos visiteurs et la population locale
- ⇒ Conseils éclairés et personnalisés
- ⇒ Collecte des informations touristiques via notre Système d'informations Touristique
- ⇒ Développement des outils de diffusion de l'information, comme notre site internet pour diffuser notre offre touristique et commerciale pour faciliter les séjour



Promotion et valorisation des atouts du territoire

- ⇒ Valorisation de la destination à travers l'édition de différentes brochures, la diffusion de newsletters ...
- ⇒ Promotion du territoire à travers des éductours, des accueils presse ou des salons ...
- ⇒ Développement d'une stratégie de réseaux sociaux pour vous accompagner où que vous soyez : Instagram et Facebook

Coordination des socio-professionnels et acteurs du tourisme local

- ⇒ Grand Ried Tourisme tient le rôle d'apporteur d'affaires pour les professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, sites de loisirs, commerces, en leur envoyant des consommateurs
- ⇒ Nous fédérons les professionnels autour d'une identité commune, d'une destination
- ⇒ Accompagnement des professionnels en quête d'améliorations : classement, labellisation, valorisation de leurs offres sur internet...



L'équipe exerce également des missions dites "spécifiques" :

Observation et analyse : nous collectons, analysons et restituons des données touristiques (ex: étude de fréquentation ou consommation touristique)

Commercialisation : nous développons des prestations de services : vente de produits boutique, de billetteries et de visites guidées

Organisation de manifestations et événements : Chasses aux trésors de Noël, concours sur les réseaux sociaux

Nos missions envers les visiteurs ?

Accueillir, informer, conseiller, commercialiser ... mais surtout aller au-devant de leur demande et les suivre où qu'ils soient !

Avec la révolution du numérique, le comportement des visiteurs a considérablement évolué : le vacancier ou le résident veut aujourd'hui maîtriser toutes les étapes de son séjour, peu importe l'endroit où il se trouve, il veut une information personnalisée, adaptée à son profil et à ses habitudes de consommation.

- ⇒ Il sait où chercher l'information et veut donc un conseil plus avisé
- ⇒ Il veut des bonnes affaires, des bons plans, des exclusivités, quitte à négocier
- ⇒ Il recherche l'originalité mais tout en authenticité
- ⇒ Il privilégie la consommation locale, le made in France voire « made in territoire »
- ⇒ Il recherche l'interaction, un mode de contact simple et rapide d'où l'utilisation massive des réseaux sociaux



Nos missions envers les prestataires locaux

Animer, fédérer, développer, promouvoir ... et réunir pour mieux travailler ensemble vers un même objectif : valoriser notre belle Destination : Territoire du Grand Ried !

En collaboration avec les acteurs touristiques locaux, notre Office de Tourisme participe à la promotion du territoire par :

- ⇒ La création de brochures où l'offre touristique est recensée
- ⇒ L'amélioration de la visibilité de la Destination via le web sur différents supports : site de destination, site pro, réseaux sociaux ...
- ⇒ La vente de produits boutique dans ses bureaux
- ⇒ La vente de billetterie locales dans ses bureaux
- ⇒ Des accueils presse et des éducteurs professionnels
- ⇒ La participation à des salons touristiques, des ateliers ...
- ⇒ L'organisation de cafés numériques, rencontres avec les acteurs du tourisme locaux

Les outils digitaux sont aujourd'hui privilégiés et permettent aux visiteurs un plus large éventail

Contacts



Léonore RAU
Directrice
leonore.rau@grandried.alsace
03.88.58.79.46

Thomas CHAUDIÈRE
Chargé de promotion/communication
thomas.chaudiere@grandried.alsace
03.88.74.04.02

www.grandried.alsace



Benfeld
Place de la République
67230 BENFELD
03 88 74 04 02

Erstein
8 Place de l'Hôtel de Ville
67150 ERSTEIN
03 88 98 14 33

Marckolsheim
13 rue du Maréchal Foch
67390 MARCKOLSHEIM
03 88 92 56 98

Rhinau
35 rue du Rhin
67860 RHINAU
03 88 74 68 96

Offrir un joyeux spectacle !

Assurément, cette année notre plus grand succès fut le spectacle itinérant de danses Alsaciennes offert à tous les habitants de Limersheim lors de la fête des voisins!

Au cours du conseil du 15 avril, les enfants, à notre grand étonnement, ont émis l'idée de se déguiser en alsaciens. Et pourquoi pas une petite chorégraphie, une danse traditionnelle ? Carole se chargerait de la dénicher et d'encadrer les répétitions.



Cécile, notre secrétaire de mairie, nous met en relation avec le célèbre groupe folklorique geispolsheimois des coquelicots

Lucette nous recevra avec gentillesse et patience pour les essais et choix de costume, et, avec Corinne elles viendront habiller les enfants le soir du spectacle et participeront même à notre fête des voisins.

Un quizz** sur le conseil des enfants, une bouteille de jus de pommes (offert par les arboriculteurs de Limersheim-Hindisheim) et d'Elsass cola complèteront le passage sur chacun des 8 lieux de retrouvailles des habitants.



.	
Les questions?	Les réponses
1. En quelle année a été crée le premier conseil municipal des enfants?	Octobre 2016
2. Qui a fait partie du premier conseil des enfants et des jeunes ?	Krieger Roby/Kieffer Chloé/ Girardeau Emma/ De Jong Valentine/Angelo Eliott/Foessel Elise/ De Oleivera Louis
3. Depuis ce premier conseil combien et quels enfants et jeunes en ont fait partie?	On rajoute: Foessel Anais/Caye Emilie/Caye Alexandre/ Lutz Eliott/Albert Clément/Diebolt Maxence/ Diebolt Noémie/Rebizzi Louise/Dambach Aymerick/ Debled Mael/Eckert Léonore/ Total: 18
4. Quelle était la toute première action réalisée par le conseil des enfants?	1.La grande fête pour tous les habitants de Limersheim <u>2.Un spectacle itinérant pour la fête des voisins</u> 3. Un sentier pieds nus au terrain de sport.
5. Quelles ont été les autres réalisations ?	Voir liste non exhaustive **.
6; Quel évènement? Action vous a le plus marqué??	
7. Quel est notre rôle selon vous?	
8. Qu'aimeriez vous que nous fassions pour/dans le village?	

Se faire plaisir et apprendre

Atelier pain

Sur une envie d'Eliott nous avons appris à pétrir et à façonner du pain aux noix, noisettes, graines



Stage de vannerie



A la ferme Kieffer, avec Philippe nous avons appris à tresser les branches de saule et nous avons réalisé des jolis décors qui ont ornées les jardinières du village ce printemps.



Des petits moments de détente



Les pieds dans la boue



une glace au bistrot des bois



Un goûter dans la cabane

Contribuer à rendre la vie des habitants plus agréable !!!

Nous avons installé la bibliothèque des rues.



Après l'hiver l'armoire à livres reprend sa place

Nous avons restauré le sentier pieds nus



et installé deux tables de pique nique au terrain de sport

Nous avons participé aux travaux d'automne en désherbant la cour de l'école et les abords des bâtiments



A l'année prochaine pour pleins de nouveaux projets !!
Eliott, Maxence, Noémie, Louise, Léonore, Mael et Aymerick.

La rentrée

Nous avons rencontré notre nouvelle maitresse : elle s'appelle Coralie et elle est très sympa. Nous avons aussi rencontré deux nouveaux élèves : Aliya et Medhi. Ils se sont vite fait des copains !

Nous avions trop envie de voir la nouvelle maitresse !
Par Agathe, Aliya, Jeanne et Mila

Les Effectifs 2023/2024

Classe N° 1	Classe N° 2
Chez Mme Fabienne GREVILLOT	Chez Mme Coralie SCHMITT
Petite section : 9 enfants	CE1 : 3 enfants
Moyenne section : 7 enfants	CE2 : 4 enfants
Grande section : 4 enfants	CM1 : 4 enfants
CP : 5 enfants	CM2 : 8 enfants
Soit 25 élèves	Soit 19 élèves



Notre vie à l'école

Notre thème de classe : cette année, avec notre nouvelle maitresse, nous travaillons sur les Jeux Olympiques. Nous avons déjà travaillé sur plusieurs sports comme la voile, le plongeon ou encore l'aviron.

Nos « coins » de classe : notre maitresse a mis en place différents coins pour nous occuper lors des temps d'autonomie. Nous avons les coins bibliothèque, des artistes, des chercheurs, des puzzles, des jeux de société.

Par Clément, Liza, Lucas et Yoann



Le coin bibliothèque

Le coin des chercheurs



Le coin puzzle

Le conseil des élèves : dans notre classe, nous avons un cahier dans lequel nous pouvons écrire nos problèmes, féliciter un camarade ou proposer quelque chose pour la classe. Nous nous regroupons, en cercle, dans le jardin lorsqu'il fait beau, pour débattre des différents points notés dans le cahier.

La bibliothèque :

La bibliothèque se déroule tous les vendredis 1 semaine sur 2. Marie-Pascale nous lit des livres et nous propose plein d'activités. Nous allons vous en lister quelques-unes : elle nous montre des DVD, nous laisse lire seuls ou à plusieurs...

Nous adorons aller à la bibliothèque !

Par Chloé, Léonore et Noémie

La natation :

En octobre, nous sommes allés chaque après-midi à la piscine pendant 2 semaines. Lors de la première séance, nous avons fait un test pour savoir nos groupes. Il y avait le groupe des requins, des dauphins, des tortues et des étoiles de mer. Les requins et les dauphins ont appris à plonger. Les tortues se sont entraînées à nager avec une frite.

Certains ont trouvé cela trop long et fatigant, d'autres ont trouvé cela trop court.

Le dernier jour, c'était trop bien, car nous avons pu jouer et faire le toboggan !

Par Aymerick, Maël, Mehdi et Romain

La chorale :

La chorale se déroule tous les jeudis après-midi. A la chorale, tous les enfants de l'école chantent ! C'est Fabienne, la maîtresse des maternelles et des CP qui l'organise. Cette année, le thème est les émotions. Nous travaillons des chansons qui parlent de la joie et de la colère et nous en apprendrons d'autres encore !

Par Léo, Marcus et Sandro

Les récréations :

Pendant les récréations, nous jouons au ballon-prisonnier. Nous adorons ce jeu ! Les garçons, eux, préfèrent jouer au foot ou ramasser les feuilles mortes !



Le ramassage des feuilles mortes



Année scolaire 2022 - 2023

Périscolaire



Au travers de la gestion du périscolaire, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein souhaite offrir à l'enfant un cadre adapté à ses besoins, un lieu d'épanouissement qui favorise les apprentissages et la socialisation. Le périscolaire est avant tout un lieu d'accueil pour les enfants, au sein duquel ces derniers vont expérimenter toutes sortes d'activités (atelier culinaire, sport, atelier créatif, jeux...).



Les activités sont encadrées par une équipe pédagogique diplômée. L'équipe de Limersheim est composée de :

- ◇ Nathalie DORSCH, responsable
- ◇ Julien AMADOU, animateur
- ◇ Pascale SANGER, agent de restauration

Depuis le mois de septembre, les enfants ont vécu pas mal d'aventures :



- ◇ Grand jeu avec les enfants de HINDISHEIM
- ◇ Atelier culinaire
- ◇ Soirée Pyjama
- ◇ Initiation Basket
- ◇ Atelier de Motricité



L'équipe reste disponible pour vous rencontrer.



L'espace jeunes d'Erstein

L'Espace Jeunes d'Erstein intervient à Limersheim tous les jeudis de 17h à 18h 30 en période scolaire. Ce temps est consacré à la découverte de nouveaux jeux de société. Des activités sportives encadrées sont aussi proposées au terrain de sport de Limersheim. Ainsi, les jeunes du village se rencontrent autour d'animations diverses ou simplement pour des temps d'échanges entre jeunes et l'animateur pour imaginer de nouveaux projets à mettre en place. Certains d'entre eux sont encore au CM2 et d'autres déjà au collège.



La période de Noël approche et les jeunes de Limersheim auront l'occasion de confectionner des décorations de Noël. Ils pourront aussi participer à un goûter « crêpes party et film » pour bien finir l'année.

Evènements 2023

Janvier	
08	Vœux du Maire 
19/01 au 25/02	Recensement de la population 
20	Nuit de la lecture

Février	
04	Conseil Municipal des Enfants
06	Conseil Municipal

Mars	
04	Atelier vannerie—Ferme KIEFFER
06	Commission Réunie
10	Conseil d'école
18	Repair Café 
25	Journée Verte

Avril	
11	Conseil Municipal
14	Ramassage de vieux papiers
15	Conseil Municipal des Enfants
28	Don du sang

Mai	
20	Journée de plantation pour le fleurissement 
26	Fête des Voisins 

Juin	
02	Conseil d'école
05	Conseil Municipal
17	Conseil Municipal des Enfants
24	Fête de la Musique organisée par la Chorale Sainte Cécile 
30	Fête de fin d'année de l'école



Juillet	
07/08	Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
07	Passage du jury pour le concours communal des maisons fleuries de Limersheim 
08	Fête de la Saint Jean organisée par l'amicale des Sapeurs Pompiers
16	100ème anniversaire de l'AAPPMA
21	Collecte de sang

Août	
15	Fête de l'osier et de la vannerie, ferme KIEFFER

Septembre	
04	Rentrée scolaire Bienvenue à Coralie SCHMITT, nouvelle directrice de l'école. 
04	Début des travaux du SDEA rue Haute et rue des Bois
04	Conseil Municipal
23	Exposition de fruits et légumes, club house de Hindisheim
29	Collecte de sang
30	Journée initiation gestes premiers secours par les pompiers 

Octobre	
08	Nettoyage de l'Eglise pour la fête patronale
13/14	Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
14/21	Travaux d'automne 
21	Conseil d'école

Novembre	
06	Conseil Municipal
10	Conseil d'école
10	Conseil Municipal des Enfants (élections)
11	Cérémonie du 11 novembre 
25	Banque alimentaire 

Décembre	
01/02	Téléthon 2023 organisée par l'amicale des Sapeurs-Pompiers
03	Fête des aînés 
07	Saint-Nicolas à l'école
11	Conseil Municipal

Limersheim 2023, Retour en images



La traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire s'est déroulée le 8 janvier 2023 en présence de Madame la Sénatrice Laurence MULLER-BRONN et Madame la Préfète Josiane CHEVALIER.

Bonne année 2023







Samedi 4 mars, La Commune de LIMERSHEIM a offert aux enfants de la commune un atelier de vannerie à la Ferme KIEFFER pour la réalisation de décors pour le village à l'occasion des fêtes de Pâques.

Bravo aux jeunes artistes en herbes



*Samedi 18 mars, Repair'café à Limersheim.
Visite de notre député Charles SITZENSTUHL
venu faire réparer son poste radio CD.*

Prochain rendez-vous le samedi 23 mars 2024



*Samedi 25 mars, les enfants du village et
des bénévoles ont procédé au nettoyage
des abords du village dans le cadre de la
traditionnelle journée verte.*

*Merci pour votre geste en faveur
de l'environnement*



L'année 2023 a encore une fois été marquée par une journée de fleurissement communal avec l'aide de quelques bénévoles.

Aussi, rendez-vous était donné le samedi 20 mai pour le remplissage des divers espaces fleuris.

Merci aux jardiniers bénévoles





*26 mai 2023, 7ème édition de la Fête des Voisins
Encore une belle soirée de convivialité dans l'ensemble
du village*

Prochain rendez-vous : 31 mai 2024





Samedi 24 juin a été une nouvelle occasion pour la Chorale Sainte Cécile de proposer un concert profane dans le cadre de la Fête de la Musique



Bravo les artistes !!!



Le mois de juillet a été marqué par le retour de Bistrot de Village avec une animation musicale, hélas sous la pluie.

Juillet a également été l'occasion de fêter le 100ème anniversaire de l'AAPPMA



Samedi 30 septembre, l'amicale des sapeurs-pompiers a organisé une journée dédiée aux gestes qui sauvent.

Merci à l'amicale



Le 30 septembre 2023

Place de l'Eglise

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LIMERSHEIM

En partenariat avec :

LA COMMUNE DE LIMERSHEIM

vous proposent à partir de 15 heures

Une initiation

- ✦ Aux premiers secours :
- ✦ Utilisation du défibrillateur
- ✦ Utilisation d'un extincteur
- ✦ Animation pour enfants et concours de dessin

Buvette tout au long de l'après-midi

A partir de 20 heures :
Restauration (râties flambées, raclette...)





Samedi 14 et 21 octobre, un groupe de bénévoles et d'élus a procédé à des travaux d'hivernage des espaces verts et de désherbage de nos cimetières.

Bravo et merci à tous !!



*Le 10 novembre a eu lieu l'élection de nos élus
du Conseil Municipal des enfants.*

Bravo aux nouveaux élus et merci aux anciens



*Samedi 11 décembre, la commune de Limersheim
a commémoré l'Armistice par une cérémonie sur
la place du souvenir.*

*N'oublions pas les hommes et les femmes qui ont
lutté pour notre liberté*

**Collecte Banque alimentaire
Limersheim!**



**Merci pour tous vos dons!
7 gros cartons bien remplis
ont été livrés!!**





Dimanche 3 décembre a eu lieu le traditionnel repas des aînés .

Un très bon repas. Un moment de retrouvailles et de convivialité.

Belles fêtes de fin d'année à aux anciens





Associations de Limersheim

Comme chaque année, nous vous présentons la liste des associations de Limersheim.

Nous vous publions également les textes écrits et remis par chaque association (uniquement la mise en page est réalisée par la Commune).

Merci à tous pour votre engagement



Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Hindisheim-Limersheim - AAPPMA	
Correspondant local : Monsieur Laurent BEYHURST 35a, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	lindaetlaurent@wanadoo.fr
Association Fruits, Fleurs, Légumes et Nature Hindisheim-Limersheim	
Correspondant local : Monsieur Etienne BINNERT 5, rue du Fossé 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 29 22
Bibliothèque de Limersheim	
Responsable : Madame Marie-Pascale GAMBARELLI	pointlecture-limersheim@gmail.com
Chorale Sainte Cécile de Limersheim	
Président : Madame Angèle LUTZ 39, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 68 54 59
Association pour le don de sang bénévole de Limersheim	
Président : Monsieur Thomas MUTSCHLER 45 A, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 69 29 32
Foyer-Club Saint-Denis de Limersheim - FCL	
Président : Monsieur Jean-Pierre DIEBOLT 54, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 24 52
Parents Associés de Limersheim - PAL	
Présidente : Madame Elisa APRAHAMIAN 6, rue des Noyers 67150 Limersheim	contact.pal67@gmail.com

Amicale des Sapeurs-Pompiers	
Président : Monsieur Philippe KIEFFER 12, rue Binnen 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 99 45
Prêtre à Limersheim	
Marc d'HOOGHE Presbytère HINDISHEIM	03 67 99 43 99
Conseil de Fabrique	
Présidente : Madame Claire VOLCK 4 A, rue Haute 67150 LIMERSHEIM	06 48 73 41 01
Comité des fêtes	
Président : Monsieur Philippe KIEFFER 12, rue Binnen 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 99 45
Association Ardepfel-Kimme	
Président : Monsieur Philippe KIEFFER 12, rue Binnen 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 99 45



Comité des Fêtes de Limersheim



Pour information : Le Comité des fêtes de Limersheim propose la location de garnitures au prix d'1 euro la garniture (une table et deux bancs).

Cette location est uniquement réservée aux habitants de Limersheim.

Pour réserver, contacter Michel MUTSCHLER au 06.56.78.21.00

Foyer Club St Denis



ACTIVITÉS ET ANIMATIONS au FOYER CLUB SAINT-DENIS en 2023 193 membres

C'est par la traditionnelle journée conviviale autour d'un barbecue chez nos amis pêcheurs de Hindisheim que nous avons repris contact avec nos membres. Puis il y a eu notre assemblée générale avec un déjeuner au restaurant Fritch à Kogenheim.

Pétanque : les boulistes se retrouvent chaque lundi pour taquiner le cochonnet dans une ambiance sportive et conviviale. Plusieurs tournois internes sont organisés. En hiver nous sommes accueillis par le club Solidarité d'Illkirch qui dispose de terrains de jeux couverts et chauffés.

Vélo : les pistes cyclables des environs n'ont plus de secrets pour les 25 cyclistes qui participent régulièrement aux sorties qui s'accompagnent toujours d'un déjeuner au restaurant.

Balade matinale : chaque mardi matin l'on se retrouve pour une promenade dans les environs du village. Convivialité et bonne humeur garanties pour une quinzaine de participants.

Sortie pédestre : il s'agit d'une marche loisirs d'une dizaine de kilomètres avec souvent la découverte de patrimoines naturels ou culturels.

Balade pédestre vosgienne : C'est une marche digestive avec une vingtaine de participants qui se déroule l'après-midi sur une distance d'environ 10km sur le piémont des Vosges.

Randonnées : une vingtaine de marcheurs arpentent régulièrement les sentiers du club vosgien. Ambiance assurée lors des repas tirés du sac dans les chalets et les refuges.

Informatique : Une cinquantaine de membres s'initient bimensuellement aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Sorties découvertes : Une sortie en autocar avec visite du Hartmaswillerkopf, de la route des Crêtes et de la Confiserie des Hautes Vosges. Nous avons déjeuné dans une ferme auberge au Grand Ballon. Le comité et les animateurs ont fait une visite guidée du Fort de Mutzig avec déjeuner au restaurant.

Le Bistrot des Bois :

C'est une toute nouvelle équipe qui s'est investie dans cette activité d'accueil des habitants du village et des environs en leur proposant un moment de convivialité et de partage autour d'une boisson. Le local bar du foyer club a été repeint et de nouvelles décorations ont été mise en place.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues dans notre association pour renforcer l'équipe d'animation ou pour créer de nouvelles sections pour jeunes et adultes.

Jean-Pierre Diebolt

Le Bistrot des bois



Ouvert le samedi

de 9h à 20h

sans interruption

(hors manifestations villageoises
autres)

Le bistrot des bois le « petit lieu » convivial à Limersheim

Le bistrot des bois a ouvert ses portes le samedi 10 juin, six mois plus tard il y a plus de 220 inscrits sur le registre des consommateurs.

Entre 25 et 40 consommateurs par samedi d'ouverture viennent passer un petit moment.

Ce « bistrot » associatif est bienvenu dans notre village où le dernier café a fermé dans les années 90.

C'est le pari fait par une quinzaine de bénévoles qui ont imaginé leur projet à partir du constat qu'il manquait un lieu où jeunes et moins jeunes pourraient se retrouver, se croiser, discuter le temps d'une boisson.

Le lieu était tout trouvé: le bar du bâtiment du foyer-club.

Le « bistrot » est une section de l'association qui par ailleurs, propose de nombreuses sorties..

Le comité de l'association a soutenu la nouvelle équipe pour le rafraichissement des locaux, l'achat de chaises et tables et l'acquisition d'un premier stock de boissons.

Nous avons choisi « Le Fourgon » comme fournisseur, il nous livre les boissons dans des bouteilles en verre consignées récupérées et décomptées à chaque commande. Notre choix se porte sur des productions locales. Le véhicule de livraison est électrique.

(693 bouteilles consignées ont été réutilisées ce qui correspond à une semaine de chauffage au gaz).

Viennoiseries et Bretzels frais sont fournis par Paume de pains la boulangerie de Nordhouse.

A notre carte se rajoutent des coups de cœur éphémères ou pérennes (selon les goûts des consommateurs) : les bières des brasseurs du Ried notre brasseur local, des boissons saisonnières, les cocktails très créatifs de Virginie, la sangria suggérée par une cliente, du vin et des boissons chaudes à l'entrée de l'hiver...



Jeux de société, Dernières nouvelles d'Alsace, magazines divers, ou votre livre personnel, votre ouvrage... peuvent donner lieu à un moment cocooning dans le petit coin détente dédié.

Le petit déjeuner c'est de 9h à 11h: café, chocolat chaud thé, jus de fruits, tisanes accompagnés de viennoiseries ...

en solitaire c'est bien aussi!

A partir de 11h, l'apéritif, un moment convivial, est toujours très fréquenté et animé.



Le début d'après midi, plus calme, peut donner lieu à des activités plus ciblées:

rencontres tricot, jeux de société pour les enfants, atelier de réparation dégustations...

tout en restant ouvert à tous dans la mesure des places disponibles.

Vos propositions sont les bienvenues.

A partir de 17h30 jusqu'à 20h familles et amis se retrouvent autour d'un verre et d'un bon bretzel souvent jusqu'à la fermeture.

C'est l'occasion de beaucoup de rencontres, de discussions, de rires et de plaisanteries . .

On partage ses points de vue sur la vie, sur l'actualité...On se découvre presque voisins, des amis communs, on se réjouit quelques fois de dénicher des liens familiaux parmi les ancêtres...

Bref, on fait connaissance, très souvent, avec des habitants dont on ignorait l'existence



Pour ceux qui ne nous auraient pas encore rendu visite nous rappelons qu'une cotisation** de 2 euros vous permettra de venir aussi souvent que vous le souhaitez pendant toute une année. La cotisation annuelle est gratuite pour les mineurs.



Le café associatif peut servir boissons non alcoolisées, bières, cidre et vins dont le degrés alcool ne dépasse pas 18° à tout membre inscrit. Il peut aussi organiser jusqu'à 5 manifestations annuelles ouvertes à tous.



Les bénévoles à votre service:

Agnès Calmejanne, Alésia Renaud, André Langlois, Bernadette Seuret, Christiane Langlois, Christine Mons, Christophe Hugel, Marie Jeanne Hennes, Marie Pascale Gambarelli, Michel Stoltz, Serge Seuret, Sylvie Stoltz, Suzanne Bouressas, Virginie Faller.

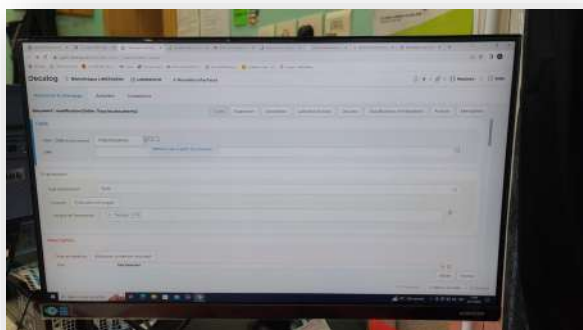
Bibliothèque

Notre bibliothèque n'a plus rien à envier aux autres (maintenant qu'elle est informatisée...).

L'année 2022 aura marqué notre bibliothèque par un chantier d'envergure pour construire le catalogue informatique rendant accessible les documents, ainsi que le fichier des lecteurs qui permet de prêter les ouvrages.

Pendant de longs mois, l'équipe des bénévoles s'est réunie à intervalles réguliers, en compagnie d'une professionnelle du service des médiathèques de la communauté de communes d'Erstein, qui a mis son expertise au service de notre belle bibliothèque.

Nous avons conçu un plan de classement et ré-organisé ensemble l'espace des rayonnages afin de pouvoir retrouver les documents plus facilement.



Auparavant il a fallu « désherber » un certain nombre de livres : le retirer de la collection, après avoir établi qu'il était trop abîmé ou désuet, ou qu'il n'avait plus sa place à cet endroit.

Les livres désherbés ont été donnés à un réseau de récupération : recyclivres.

Nous avons catalogué les ouvrages dans le logiciel informatique Decalog (pour lequel nous avons été formés).

Nous remercions vivement la communauté de communes de nous avoir donné les moyens de réaliser ce projet, qui permettent aujourd'hui de développer l'activité de la bibliothèque dans le village et au-delà.

Quelques chiffres

- ⇒ **3150** documents enregistrés dans notre catalogue, tous genres confondus : cela représente les documents que nous possédons, mais aussi ceux que nous empruntons à la Bibliothèque d'Alsace, dont l'immense catalogue a pour vocation de compléter ceux des villages comme le nôtre. Il reste encore quelques livres à cataloguer, cela se fera au fur à mesure.
- ⇒ **438** emprunts depuis l'informatisation
- ⇒ **1000** emprunts sur une année, si le rythme des emprunts se poursuivait à cette allure
- ⇒ **81** abonnés inscrits depuis l'informatisation

Au vu de ces chiffres, notre bibliothèque se porte bien et ne peut qu'aller encore mieux.

Comment savoir si ce que je cherche se trouve à la bibliothèque ?

Les documents sont rangés dans 2 grandes sections : le secteur adulte et le secteur jeunesse.

Chez les adultes on trouve des romans, des romans policiers, des bandes dessinées, des alsatiques, des livres sur des sujets variés (qu'on appelle documentaires), qui sont classés par thématiques : la nature, les sciences, la religion, la philosophie, la nourriture.

Par exemple, si vous vous intéressez à la forêt, au tricot, au bricolage ou aux recettes de cuisine, vous pouvez utiliser des mots de tous les jours pour rechercher des ouvrages sur ces sujets.

Le secteur jeunesse a la particularité de proposer des albums pour les tous petits, ainsi que des documentaires adaptés à l'âge des enfants.



Entre les deux, nous avons organisé un espace dédié aux adolescents, avec des romans adaptés à leur âge, des mangas, et une sélection de livres empruntés à la bibliothèque d'Alsace.

A l'aide du catalogue on peut chercher par titre, par auteur, par genre, par éditeur, ou même par sujet.

L'équipe des bénévoles est là pour vous aider à trouver ce qui pourrait vous plaire.



La bibliothèque propose aussi...

Une page facebook (<https://www.facebook.com/LireLimersheim>), qui se veut un lieu de partage d'informations (n'oublions pas qu'une bibliothèque n'est pas seulement un endroit où on trouve des livres, c'est aussi un lieu de rencontre et de partages d'idées).

Un site internet (<https://bibliothequelimersheim.bibenligne.fr/>) (on le trouve en recherchant « bibliothèque Limersheim » dans un moteur de recherche).

Visiter le site internet, c'est un peu comme visiter la bibliothèque virtuellement, puisqu'on voit les couvertures des différents livres. On y trouve aussi toutes les informations pratiques, horaires d'ouverture, modalités d'emprunt, et surtout le **catalogue en ligne** dans lequel on peut chercher directement des ouvrages, voir si un ouvrage est disponible ou s'il a été emprunté par quelqu'un

NB : pour accéder à son espace personnel en ligne il faut venir s'inscrire à la bibliothèque et donner son adresse email. La personne recevra dans sa boîte email un lien pour activer les services sur le site internet. Ce lien est activable pendant une période donnée : en cas de problème vous pouvez venir à la bibliothèque pour que nous renvoyions le lien.

La bibliothèque et l'école

Le vendredi, les enfants de l'école se rendent directement à la bibliothèque pour emprunter des ouvrages. Ils sont accueillis par Marie-Pascale et par Emma.

Cela permet aux enfants de fréquenter régulièrement la bibliothèque (une habitude qui pourra leur servir au fil de leur parcours scolaire et éducatif), de chercher et emprunter des ouvrages qui leur font envie, ou sur des thématiques choisies en fonction des cours, des saisons, des ateliers.



Emprunter un livre, cela veut-il dire qu'il faut lire ?

Que celui ou celle qui n'a jamais emprunté un livre sans le lire, lève la main...

Un livre, c'est d'abord un objet.
Le récit qu'il contient, c'est encore différent.

Alors, emprunter un livre ce n'est pas seulement pouvoir dire qu'on lit : l'acte de prendre un livre pour l'emporter chez soi est une démarche culturelle, et elle peut porter beaucoup de fruits.

Ca peut être contagieux (celles et ceux qui le voient pourraient en avoir envie aussi...).

On peut vouloir emporter un ouvrage chez soi pour des raisons variées : la couverture nous plaît (parfois même plus que l'histoire qu'il raconte), le sujet nous émeut et ça nous amène à penser à quelque chose de spécial, son odeur peut-être, de neuf ou de vieux, nous rappelle quelque chose.
Ou bien pour d'autres raisons qui appartiennent à chacun.

La vue d'une pile de livres ne donne-t-elle pas au fond de nous un sentiment agréable ?

C'est quelque chose d'authentique.

Un livre ça ne ment pas. Ça ne se branche pas, ça ne manque jamais de batterie, ça reste fiable pour toujours.
Pareil au feu dans la cheminée...

On se souvient des histoires qu'on nous lisait quand on était enfant, de ces mots qui nous permettaient de voyager dans l'imaginaire...juste avant de dormir.

Mais après tout, qu'un livre soit lu ou pas, cela ne change rien, au contraire, il y a tout à y gagner.

Alors, lorsqu'un enfant emprunte un livre, et que nous supposons qu'il ne le lit pas, encourageons-le à continuer car il contribue à perpétuer l'histoire du livre et de la lecture, à embellir sa chambre, et cela lui laisse la possibilité de choisir de le lire...ou pas.

Adélaïde Kientzi

Animations et temps forts 2023

Le prix paragraphe

Le prix littéraire Paragraphe a été lancé par les bibliothécaires de la communauté de communes d'Erstein : de janvier à octobre, il permet au public de lire 8 ouvrages sélectionnés par les bibliothécaires (des premiers romans), et de voter pour les livres que l'on a préféré afin d'élire celui qui remportera le prix. Il y en a pour tous les goûts, et ce prix sera décerné cette année à Laure de Rivières, pour son roman *La belle famille*. A cette occasion, des rencontres avec les différents auteurs, ont eu lieu pendant l'année dans les bibliothèques du réseau de la communauté de commune.

La prochaine édition aura lieu dès janvier prochain : tous les ouvrages seront disponibles à la bibliothèque, ainsi que des bulletins de vote pour exprimer les préférences de chacun/e.

Vous voulez découvrir le premier roman d'un auteur cette année ? Ces livres sont à votre disposition.



La Bibliothèque d'Alsace (auparavant Bibliothèque départementale du Bas-Rhin) soutient et forme les équipes des bénévoles comme la nôtre, et permet de compléter notre fond par des ouvrages particulièrement variés et récents ou en lien avec des sujets qui nous intéressent, en nous les prêtant pendant l'année.

La bibliothèque des rues qui se trouve à la laiterie, est installée chaque année par le conseil municipal des enfants, du mois d'avril au mois de décembre. Pendant l'hiver les ouvrages sont stockés dans l'atelier du charron pour les protéger de l'humidité et du froid.

Cette armoire aux portes qui grincent recèle d'ouvrages insoupçonnés, puisque chacun peut y contribuer, déposer quelque chose et/ou prendre quelque chose. Sur ce principe on peut imaginer de petits trésors dans cette caverne d'Ali baba. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Peut-être que les enfants et adolescents peuvent aller y jeter un œil lorsqu'ils recherchent un ouvrage qu'ils doivent lire et étudier pour l'école ?

Il est aussi possible que quelqu'un du village possède ce que vous cherchez : dans ce cas pourquoi ne pas demander directement en écrivant sur la page facebook de la bibliothèque ?...cela ne coûte rien.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque est composée de :

Bernadette Seuret, Sylvie Stoltz, Marie-Jeanne Hennes, Marie-Pascale Gambarelli, Emma Olinet, Patricia Josseume, Adélaïde Kientzi, Chantal Diebolt

Aurélien Hurstel nous quitte après s'être investie pendant 7 ans. Nous te remercions pour ton engagement et ton investissement dans la bibliothèque et avec les enfants de l'école.

Julie Lazerus quitte également l'équipe des bénévoles. (ton dynamisme au moment du désherbage et ton mémo accroché au mur nous rappelle chaque fois, que personne n'a réagi aussi rapidement pour le rédiger!).



Coordonnées de la bibliothèque

Bibliothèque de Limersheim
10, rue du Vin
67150 Limersheim
Téléphone : 03 88 68 58 55
Email : pointlecture-limersheim@gmail.com

Horaires d'ouverture

Lundi de 16h à 17h
Mercredi de 18h à 19h
Vendredi de 16h à 17h
Samedi de 14h à 15h

Vous avez des livres que vous souhaitez donner ?

Vous pouvez nous les apporter : en fonction de leur état et de leur pertinence, ils seront intégrés dans la collection ou donnés à un réseau de recyclage.

Vous avez également la possibilité d'en déposer à la bibliothèque des rues, mais celle-ci est limitée en volume et a pour vocation d'être animée par l'échange (plutôt qu'un lieu de stockage de gros volumes).

Enfin, vous pouvez les donner à Emmaüs (une benne est accessible à la déchetterie d'Erstein), ou à un réseau de collecte qui les recyclera (Recyclivre (<https://www.recyclivre.com/>)).

La nuit de la lecture s'est déroulée la soirée du samedi 22 janvier et avait pour thème la peur.

Cette édition a permis de rassembler petits et grands autour d'un feu dans la cour de l'école, puis à l'intérieur sous forme de moment de détente sur des transats avec un plaid, à la lueur de petites lumières. Une chaleur retrouvée après l'édition précédente, dont le contexte sanitaire ne nous avait pas permis de nous rassembler.

Adélaïde et Aurélie ont lu à haute voix une nouvelle de Guy de Maupassant pleine de suspense. Puis chacun pouvait partager une histoire vécue, autour du feu et en dégustant vin chaud, jus de pomme chaud et autres douceurs hivernales.



La prochaine édition de la Nuit de la lecture se tiendra du 18 au 21 janvier 2024....guyettez la page facebook pour les détails

Association pour le don de sang bénévole - Limersheim

Nous remercions chaleureusement les donneurs qui se présentent aux collectes.

Pour 2023, nous avons enregistré 142 personnes sur 4 journées.

Les dates de collectes 2024

26 janvier

26 avril

26 juillet

04 octobre



Retour sur 2022

La soirée Afterwork de Noël a rassemblé de nombreux villageois sous les tentes dressées place de l'Eglise. La soupe et le vin chaud ont contribué à l'ambiance chaleureuse de la soirée.

Cette manifestation a été reconduite le 1^{er} décembre 2023.



Section des Sapeurs-Pompiers de Limersheim et Amicale

Les dernières nouvelles de la section

Interventions 2023 :

L'année 2023 fut une année relativement calme, à ce jour, nous avons comptabilisé 8 sorties se répartissant comme suit :

- ⇒ 3 interventions pour secours à personne à domicile
- ⇒ 4 interventions pour accident sur la voie publique
- ⇒ 1 intervention pour ouverture de porte

Médailles et nominations :

Médailles d'argent, décernée après vingt années de service, pour les sergent-chef Guillaume LUTZ et Philippe SCHAAL .

Médaille d'or, décernée après trente années de service, pour le caporal-chef HURSTEL Alain.

KIEFFER Philippe a été nommé sergent-chef.



Mouvement du personnel :

Pour donner suite à ses nombreux mandats électoraux, le caporal-chef Stéphane SCHAAL a souhaité arrêter son engagement après 22 ans chez les sapeurs-pompiers. Il est entré dans le corps en 2001, puis nommé Caporal en 2005 et Caporal-chef en 2008.



Après 30 ans d'engagement, le caporal-chef Alain HURSTEL souhaite également arrêter son engagement. Il est entré dans le corps en 1993, puis nommé Caporal en 1998 et Caporal -chef en 2003

Après 31 ans de service, le caporal-chef Jeannot ECKERT souhaite également arrêter son engagement. Il est entré dans le corps en 1992, puis nommé Caporal en 2007 et Caporal-chef en 2010.



Suite à la limite d'âge fixé à 65 ans, le lieutenant Michel MUTSCHLER cessera son engagement à la veille de son soixante-cinquième anniversaire. Il est entré dans le corps en 1985, nommé Caporal en 1989, puis Sergent 1991. Il est nommé Officier en 1993.

En 2002, il a pris la succession de Lieutenant Jean-Paul KIEFFER en tant que chef de section, jusqu'en 2018. Ainsi que la fonction de Président de l'amicale de 2002 jusqu'en septembre 2023.

Michel a également assuré les fonctions en tant que chef de groupe et chef de garde au sein de l'unité territoriale d'Erstein. Il est aussi à l'origine de la section Jeunes Sapeurs-Pompiers où il en est responsable depuis 2013

Durant toutes ses années, chacun d'entre eux a apporté ses savoirs, ses compétences et sa bonne humeur pour passer des moments inoubliables. Nous les remercions pour leur investissement et le temps consacré aux sapeurs-pompiers et à l'amicale

Heureusement, pour cette année 2023, nous ne comptons pas que des départs. Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles recrues :

Chloé KIEFFER , entrée dans la section en avril et a suivi les formations permettant d'être opérationnelle.

Gaëtan BAILLY , entré dans la section en juillet et actuellement en cours de formation.

Enfin, nous accueillons un nouveau Jeune Sapeur-Pompier : Eliott LUTZ-SPRAUEL



Les nouvelles de l'amicale

Une nouvelle année s'est écoulée... Nous avons passé de bons moments ensemble lors de nos différentes manifestations

Nous avons commencé au mois de juin avec un afterwork au lieu-dit "Six Cloches", continué en juillet avec notre traditionnel feu de la Saint-Jean.

Mais malheureusement, vu les conditions climatiques, nous n'avons pas eu l'autorisation de monter notre bûcher, c'était un feu de la Saint-Jean sans feu.

Il s'en est suivi en août, un afterwork à "La Croix" du Holzweg.



Puis pour clôturer notre année, nous avons fait une petite manifestation autour de notre caserne. C'était une façon de vous faire découvrir nos diverses activités, comme le secourisme, la maison de feu pour grands et petits et l'utilisation d'un extincteur ; sans oublier le concours de dessins où les gagnants Florian et Helena ont remporté une place dans notre calendrier 2024.

Cette dernière manifestation nous a aussi permis de vous faire découvrir les travaux que nous avons entrepris dans notre caserne.



Une année remplie de changement : un coup de jeune pour notre caserne, un comité renouvelé...

Après 21 ans de présidence, Michel MUTSCHLER annonce son départ en tant que président de l'amicale et laisse sa place à Philippe KIEFFER. Nous remercions Michel pour son engagement pendant ses longues années.

Merci à tous de nous avoir rendu visite et soutenu lors des différentes manifestations. Nous remercions également la commune pour son soutien tout au long de l'année.



Au revoir Patrick

Le caporal-chef Patrick SCHAAL est entré au corps des sapeurs pompiers sous le commandement du lieutenant Erwin BINNERT . Patrick avait eu la chance d'intégrer une équipe dynamique, l'ambiance était excellente et les contraintes bien moindres qu'aujourd'hui. Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait rien à faire, il y avait bien une manœuvre par mois, mais les formations et recyclages obligatoires ne sont intervenus que bien plus tard. Patrick a néanmoins souhaité rester pour terminer sa carrière à l'âge de 55 ans. Patrick est décédé le 26 novembre 2023. **Sincères Condoléances à la famille.**

Chorale Sainte Cécile

Un petit brin d'histoire

Dans l'Antiquité, les filles de Zeus et de Mnémosyne étaient au nombre de 9. Elles étaient toutes chanteuses, instrumentistes et porteuses de joie entre les Dieux et les Hommes. Appelées les Muses, elles avaient l'art de chanter et jouer d'un instrument, elles pratiquaient la Mousikê (μουσική en grec). C'était ce que l'on appellerait aujourd'hui la Culture. Les Muses ouvraient la porte sur les connaissances (poésie, danse, théâtre, astronomie, etc.). Celle qui représentait la poésie lyrique et chorale s'appelait Erato.

Plus récemment, le 4 mars 2017, à propos du discours du pape François

Le pape François, à l'occasion des cinquante ans de *Musicam Sacram*, a prononcé un discours bref mais riche d'enseignements, sur le chant sacré et liturgique. Dans un document qui commente ce discours, intitulé « Le discours du pape François à l'occasion des cinquante ans de Musicam Sacram », le père Sébastien Guiziou, curé de Quimper - Saint-Corentin précise qu'il a été frappé par les propos qui mettent en valeur l'**interdisciplinarité** : celle-ci favorise la rencontre et le dialogue, l'œcuménisme, la mission, la formation. Le Pape fonde son argumentation sur la notion de « **participation active** » qui provient à l'origine du *Motu proprio* de Pie X *Tra le sollecitudini* sur la musique sacrée (1903). Le pape François insiste sur le fait que la **musique sacrée et le chant liturgique** d'aujourd'hui doivent, avant tout, avoir une visée mystagogique (= initiation aux mystères) et puissent « transmettre le sens de la gloire de Dieu, de sa beauté et de sa sainteté ».

Et la chorale Sainte-Cécile de Limersheim, dans ce contexte ?

La chorale participe activement à la liturgie, et se prête aussi à la pratique occasionnelle du chant profane.

La chorale Sainte-Cécile a accueilli de nouveaux choristes (dont notre Secrétaire de mairie, Cécile) et au cours de son AG annuelle, a élu un nouveau trésorier. Le bureau est composé d'Angèle Lutz (Présidente), Fabienne Mutschler (Secrétaire) et Laurent Burckel (Trésorier). Véronique dirige toujours avec patience et bonne humeur la chorale ; l'accompagnement à l'orgue ou au piano est assuré par Audrey.

Trois temps forts dans l'année, en sus des messes :

Le dimanche 28 mai 2023, la chorale a animé la traditionnelle messe annuelle à Plobsheim - Notre Dame du Chêne, dans un cadre bucolique, et s'est retrouvée autour d'un repas avec les conjoints, dans une auberge à Meistratzheim.

Le samedi 24 juin 2023, une fête de la musique a été organisée dans l'église Saint-Denis, sur des airs connus de tous (A bicyclette, Oh happy day, etc.). Le beau temps était au rendez-vous et a permis pour la 2^{ème} année consécutive de vivre un moment convivial, de rencontre et de partage.

Le dimanche 8 octobre 2023, a eu lieu la Messe patronale, suivi d'un repas de la chorale en présence de Monsieur le Curé Marc d'Hooze, dans le restaurant gastronomique de Hindisheim.



Dîner à Meistratzheim,
choristes et conjoints



Fête de la Musique
24/06/2023



Rien de mieux que de se retrouver aux répétitions, aux messes et aux concerts, entre choristes, pour notre bien à tous les paroissiens, et d'élever nos chants et nos prières afin que cessent, notamment, toutes ces guerres qui grondent encore comme des bêtes immondes. Que la paix revienne sur cette Terre. Alors, si vous avez encore quelques hésitations, renseignez-vous auprès d'Angèle LUTZ au 06 43 41 16 59.

Angèle et Marie-Rose

Paroisse Saint Denis

Le temps de l'avant et ces prophètes

Présentation des quatre grands prophètes de l'avent : Jérémie, Baruch, Sophonie et Michée.

Lors de l'exil en Babylone (autour de 600 ACN), Jérémie annonce que dans des temps éloignés, les exilés rentreront à Jérusalem et qu'une nouvelle alliance sera conclue entre Dieu et son peuple, une alliance où la justice sera au centre de la vie.

Voici venir des jours - oracle du Seigneur - où j'accomplirai la parole de bonheur que j'ai adressée à la maison d'Israël et à la maison de Juda : En ces jours-là, en ce temps-là, je ferai germer pour David un Germe de justice, et il exercera dans le pays le droit et la justice. En ces jours-là, Juda sera sauvé, Jérusalem habitera en sécurité, et voici comment on la nommera : « Le-Seigneur-est-notre-justice. »



Le livre de Baruch (160 ACN) provient de communautés juives de la dispersion (Diaspora), peut-être d'Antioche. Baruch invite les habitants de Jérusalem à faire pénitence car ils n'ont pas été fidèles au Seigneur. Il propose ensuite une méditation sur la Sagesse qu'il identifie avec la Loi donnée par Dieu à Israël. Enfin le livre se termine par un poème de réconfort et d'encouragement : « Jérusalem, quitte ta robe de tristesse et de misère, et revêts la parure de la gloire de Dieu pour toujours, enveloppe-toi dans le manteau de la justice de Dieu, mets sur ta tête le diadème de la gloire de l'Éternel. Dieu va déployer ta splendeur partout sous le ciel, car Dieu, pour toujours, te donnera ces noms : « Paix-de-la-justice » et « Gloire-de-la-piété-envers-Dieu ».

Sophonie voit que Jérusalem est infidèle, parce que chefs et prêtres se sont montrés sourds à la voix de Dieu, la ville est vouée au malheur, du temple aux souks, tous en souffriront. Mais un petit reste, les humbles, échapperont, ils seront le germe d'un peuple nouveau. Dieu le rassemblera et l'honorera dans Jérusalem joyeuse, libre et sainte où lui-même résidera.

Pousse des cris de joie, fille de Sion ! Éclate en ovations, Israël ! Réjouis-toi, de tout ton cœur bondis de joie, fille de Jérusalem ! Le Seigneur a levé les sentences qui pesaient sur toi, il a écarté tes ennemis. Le roi d'Israël, le Seigneur, est en toi. Tu n'as plus à craindre le malheur. Ce jour-là, on dira à Jérusalem : « Ne crains pas, Sion ! Ne laisse pas tes mains défaillir ! Le Seigneur ton Dieu est en toi, c'est lui, le héros qui apporte le salut ».



Le prophète Michée a été le témoin de l'invasion Assyrienne de tout le pays autour de 700 ACN. Il voit dans ces événements une conséquence du péché d'Israël : l'injustice sociale et la compromission avec les cultes étrangers.

Mais après la catastrophe vient le réconfort :

Et toi, Bethléem Éphrata, le plus petit des clans de Juda, c'est de toi que sortira pour moi celui qui doit gouverner Israël. Ses origines remontent aux temps anciens, aux jours d'autrefois. Mais Dieu livrera son peuple jusqu'au jour où enfantera celle qui doit enfanter, et ceux de ses frères qui resteront rejoindront les fils d'Israël. Il se dressera et il sera leur berger par la puissance du Seigneur, par la majesté du nom du Seigneur, son Dieu. Ils

habiteront en sécurité, car désormais il sera grand jusqu'aux lointains de la terre, et lui-même, il sera la paix !

En ces temps d'incertitude, voire d'angoisse, une méditation sur l'arc triomphal de notre église peut nous procurer un peu de paix et espérance.

Nos églises contiennent beaucoup de représentation symboliques et allégoriques. Malheureusement la plupart d'entre elles ont disparues lors de la 'tempête post-vaticane'. L'amour de notre église de certains d'entre nous a néanmoins permis de remettre à jour ou de conserver le peu que nous avons. Vous avez certainement remarqué les quatre médaillons, peints 'al fresco' à l'intérieur de cet arc représentant quatre prophètes.

Dans la plupart des églises, l'espace des fidèles (la nef) est séparé du chœur par un arc triomphal, 'poutre de gloire'. En franchissant cet arc, on pénètre dans le saint des saints, l'endroit du sacrifice. L'arc symbolise aussi la porte qui nous donne accès à la vie éternelle, la porte de la pâque, de la mort et la résurrection.

Difficile d'identifier ces quatre prophètes vous accueillant à Limersheim.

S'agit-il des prophètes de l'Avent comme le suggère Père Marc d'Hooge ou plutôt d'Isaïe, Jérémie, Daniel et Ezéchiel comme vous pouvez le lire sur le site internet de la communauté de Paroisse St Ludan ?

<https://paroisses-stludan.fr/les-paroisses/limersheim/>

Dans tous les cas, soyez curieux, poussez la porte et venez les découvrir.

En ces jours qui nous séparent encore de Noël, nous vous adressons ce vœu sincère :

« à vous tous, espérance et paix ! »

Les célébrations de Noël 2023 pour la Communauté de Paroisse du Pays de Saint Ludan

Messe de Noël avec les familles : dimanche 24 décembre à 18h30 à Hindisheim

Messe de minuit : 24 décembre, minuit à Nordhouse

Messes du jour de Noël : lundi 25 décembre à 9h00 à Hipsheim et 10h30 à Ichtratzheim

Monsieur le curé Marc D'HOOGHE
La Présidente du conseil de Fabrique Claire VOLCK

Le mot des arboriculteurs de Hindisheim - Limersheim

Le poirier à Limersheim

Cette année je ne résiste pas à faire un mot sur une espèce fruitière que l'on délaisse de plus en plus de nos jours, la poire. Cette espèce fruitière était largement plus répandue jadis. Les agriculteurs, il y a pas si longtemps utilisaient la poire pour faire de l'eau de vie **le poiré**, ils mélangeaient aussi la poire à la pomme pour faire du vin. Lorsqu'ils fauchaient l'herbe sur les prés et lors des moissons, ils se désaltéraient avec ce vin. Certains agriculteurs avaient derrière leur maison une rangée de vigne. Ils mélangeaient le jus de raisin avec le jus de pommes et poires. Ceux qui connaissent bien le village savent que cette pratique était courante. Lors de la récolte du tabac (la culture du tabac était jadis florissante à Limersheim), on consommait allègrement ce vin maison. Cette pratique est derrière nous, encore qu'il reste un agriculteur qui fait encore son vin maison en mélangeant jus de pomme et jus de raisin.

La route départementale D888, reliant notre village à Hindisheim était plantée d'arbres fruitiers sur chaque côté de la route. Ces arbres faisaient l'objet d'une vente aux enchères publiques pour ceux qui n'avaient pas de verger. A la hauteur du nouveau cimetière il y avait de magnifiques poiriers dont deux 'Beurré Hardy', un ou deux arbres de 'Louise-Bonne d'Avranches' (Die Gute Luise) et deux ou trois arbres, très massifs de Wasserbirne, de son vrai nom 'Schweitzer Wasserbirne'. Toutes ces variétés sont d'ailleurs toujours encore disponibles chez les pépiniéristes.

De nos jours, il y a encore quelques poiriers 'Schweitzer Wasserbirne' dans les vergers de Limersheim, des arbres très vigoureux qui produisent chaque année une quantité invraisemblable de fruits. De nos jours, ils sont mis en fûts pour faire de l'eau de vie, hélas cela aussi se perd.

Un mot sur l'histoire et les origines phytogéographiques du poirier

Les premières traces de culture de cet arbre remontent à 4 000 ans avant J-C et ont été découvertes en Chine. Les Romains, en pratiquant de manière systématique le greffage et en développant une soixantaine de variétés, ont eu un rôle prépondérant dans la domestication du poirier en Europe.

Selon Théophraste (fin IV^e siècle avant J.C.), les Grecs ne cultivaient que quatre variétés de poires. Un siècle plus tard (160 avant J.C.), Caton, le plus ancien agronome romain, conseille à ses contemporains dans « De agri cultura » de cultiver six variétés. La culture du poirier se développe et Pline l'Ancien mentionnait quarante et une variétés de poiriers. Beaucoup d'auteurs, notamment au XIX^e siècle, se sont essayés à reconnaître les variétés de Pline dans celles cultivées à l'époque et ont cru en déceler un grand nombre.



*Bel arbre,
une nouvelle variété de poire,
peu sensible aux maladies.*

La poire au Moyen Âge

L'introduction de la poire en France correspond probablement à la période d'expansion de l'Empire romain. Au Moyen Âge, les variétés cultivées en France, comme 'Caillou rosat' ou 'Poire d'angoisse', étaient si peu savoureuses qu'elles n'étaient consommées que cuites.

Des hordes de barbares arrivent de toutes parts, provoquant ainsi la perte de Rome. Une longue période de feu et de sang peu propice au développement des cultures fruitières s'installe alors. Au IX^e siècle dans le capitulaire De Villis (au chapitre LXX), Charlemagne recommande entre autres plantes la culture des poiriers. Pendant le Moyen Âge, c'est à l'abri des murs des maisons religieuses que seront jetées les bases de la grande diversité fruitière et en particulier celle des variétés de poires.

A cette époque où l'imprimerie n'existait pas encore, semble-t-il, on n'a pas pris le temps d'écrire sur les variétés fruitières, ce qui est bien dommage pour l'histoire de la pomologie. Après la guerre de la Ligue à la fin du XVI^e siècle, l'agriculture et l'horticulture prirent un extraordinaire développement, notamment grâce à trois hommes : Henri IV qui voulait chaque dimanche la poule au pot pour chaque paysan, Sully qui voyait en labourage et pâturage les deux mamelles de la France et le seigneur du Pradel en Vivarais, Olivier de Serres, qui publia en 1600 *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* (gestionnaire de terres agricoles à cette époque). Sa description du poirier au livre VI, chapitre XXVI est un bon exemple du style du grand agronome.

Olivier de Serres citait soixante et une variétés de poiriers. Contemporain du seigneur du Pradel, un magistrat d'Orléans procureur du roi, Le Lectier, le laissa loin derrière lui pour ce qui concerne les cultures fruitières. En 1628, il publia le catalogue d'une collection commencée en 1598 et qui comprenait entre autres deux cent soixante variétés différentes de poiriers.

La période moderne

Mais n'oublions pas que nous sommes vers la fin du XVII^e siècle. Louis XIV est au sommet de sa gloire et encourage les sciences, les lettres et les arts, et le génie déborde de toutes parts. Comme toutes les branches, l'horticulture et l'arboriculture auront leur part d'hommes remarquables à qui le Roi-Soleil confiera la responsabilité de ses potagers et vergers, comme de La Quintinie, et de ses parcs et jardins d'ornements, comme Le Nôtre.

Trois cents ans après sa création par Jean-Baptiste de La Quintinie, le Potager du Roi à Versailles est encore un modèle du genre. Nous savons qu'à Versailles la majorité des arbres était des poiriers, même si nous n'en connaissons pas exactement les variétés, mais on suppose qu'ils furent choisis parmi les soixante-sept variétés proposées comme étant les meilleures par de La Quintinie dans son ouvrage *Instructions pour les jardins fruitiers et potagers*, paru en 1690 deux ans après sa mort.



Poire William's,
produit chaque année une belle
récolte de fruits.

L'âge d'or du poirier

Étienne Calvel, dans un ouvrage de 1805, évoque l'introduction de la culture du poirier en pyramide. «Ce qu'il y a de vrai, dit-il, c'est que nulle part ailleurs, on n'avait vu en France ces belles allées d'arbres pyramidaux régulièrement conduits, qui, à l'époque de la floraison et de la maturité des fruits offraient le plus ravissant spectacle.» Pendant tout le XVIIIe et le XIXe siècle, une pépinière parisienne a fourni des arbres fruitiers à toutes les maisons bourgeoises, nobles et religieuses d'Europe ; toutes les cours se fournissaient chez les Pères Chartreux, dont la maison était située dans l'actuel jardin du Luxembourg et dont le verger actuel perpétue le souvenir des conduites en formes palissées.

La Révolution porta un coup mortel aux Pères, à leur couvent et à la pépinière. Mais grâce à Jean-Antoine Chaptal, la collection fut sauvée et constitua le premier noyau de la future collection du Muséum, où figurait une grande majorité de poiriers.

Le siècle des encyclopédistes fut également celui des sciences naturelles, d'une véritable passion pour la botanique et l'horticulture, et de la curiosité pour la découverte de plantes nouvelles. Trois ouvrages allaient marquer cette époque.

- ◇ Pomo logia, du Hollandais Knoop, paru en néerlandais en 1758 et en français en 1771, introduit le mot « **pomologie** », science qui étudie les fruits comestibles. Cet ouvrage décrit par le texte et l'image un grand nombre de variétés de poiriers cultivées à l'époque.
- ◇ Peu après, Duhamel du Monceau, fondateur du musée de la Marine à Paris, fit paraître le premier véritable ouvrage de pomologie illustré français : le *traité des arbres fruitiers*, écrit en collaboration avec l'abbé René Le Berryais. On y trouve la description de cent dix-neuf poiriers, choisis parmi les meilleures variétés de l'époque (selon l'auteur). Cet ouvrage est remarquable par la qualité de ses gravures qui pour la première fois représentent le fruit, le bois, les fleurs et les feuilles. Toutes les publications qui vont suivre s'en inspireront.
- ◇ Le troisième ouvrage qui marque cette époque est le *traité des jardins* de l'abbé Le Berryais. L'auteur donne une sélection des quatre vingt onze meilleures variétés de poiriers parmi une centaine d'autres variétés fruitières. Le Berryais, qui était aussi le collaborateur de Duhamel du Monceau, est également connu pour avoir propagé la variété Louise-Bonne d'Avranches. Cette variété est encore très présente aujourd'hui dans les vergers de notre village.

Et encore un mot sur la passion des Belges pour la culture du poirier

C'est en cette fin de siècle que l'abbé belge Nicolas d'Hardenpont né et mort à Mons obtint de nombreuses variétés de poiriers, notamment les premières variétés 'Beurré' comme 'Beurré d'Anjou', 'Beurré Capiaumont', etc. Par ses gains remarquables, Nicolas d'Hardenpont suscita l'émulation dans son pays. Mais l'homme qui donna la plus vive impulsion à la culture du poirier dans la Belgique du XIXe siècle est un pharmacien, médecin et professeur de chimie à l'université de Louvain nommé Jean-Baptiste Van Mons. Il pratiquait le semis de masse et disposait de plus de trois hectares. En 1823, il avait près de vingt mille petits arbres issus de semis. De nos jours, la variété 'Conférence' est toujours encore massivement cultivée en Belgique.

Le genre *Pyrus* (nom latin du poirier)

Le poirier croît naturellement dans nos forêts, il se reproduit spontanément et on le trouve le plus souvent dans les lisières, surtout dans les pays montagneux. Comme toutes les plantes cultivées, le poirier est très marqué par la main de l'homme et il est de nos jours très difficile d'apprécier les justes limites entre les espèces primitives et les hybrides ou même les variétés cultivées.

La multiplication du poirier

Comme tous les arbres fruitiers cultivés, le poirier vit rarement sur ses propres racines ; il est le plus souvent greffé sur un porte-greffe choisi en fonction du mode de culture et du sol. La greffe du poirier ne présente pas de difficulté particulière, sur une multitude de porte-greffes.

Les Francs (*Pyrus communis*) :

Issus de semis ils présentent une grande hétérogénéité. Les pépins utilisés sont issus de pollinisation libre (le poirier étant auto-stérile) et correspondent presque toujours à des mélanges de variétés. Les francs confèrent aux arbres une grande vigueur. En contrepartie, ils offrent de sérieux avantages : ils sont indemnes de virus. Ils ont une bonne affinité avec toutes les variétés de poires. De plus, ils s'avèrent peu sensibles à la chlorose calcaire.

Un poirier franc le Kirschensaller, il s'agit d'une sélection de poirier à poiré allemande de la station de Jork, un porte-greffe vigoureux, résistant au froid, et peu exigeant sur la nature du sol. Il est largement utilisé en Allemagne. Il est de nos jours universellement employé comme franc pour la multiplication du poirier haute tige.



Beurré Clairgeau,
une végétation peu vigoureuse, l'arbre se
développe peu, produit chaque année, les
parasites n'aiment pas cette variété.

Les Cognassiers, 3 groupes :

◇ **Cognassier d'Angers**

Le cognassier d'Angers est sélectionné et commercialisé dans la première moitié du XIX^e siècle par les pépiniéristes de la région d'Angers. Il est sensible à la chlorose et est incompatible avec un certain nombre de variétés telles que William's et Guyot ;

◇ **Cognassier de Provence, BA 29**

Le cognassier de Provence et surtout son clone 'BA29' plus récents ont pour origine les haies des pentes du mont Ventoux. Ils sont plus vigoureux, moins sensibles au calcaire et possèdent une meilleure affinité avec les variétés que le cognassier d'Angers ;

◇ **Cognassier de Palestine**

Environ 90 % des poiriers du verger français sont greffés sur cognassiers d'Angers et cognassiers de Provence.



Poire William's
en fleurs.



La rouille grillagée,
une maladie assez spectaculaire, par contre
affecte peu les fruits, transmis par l'hôte
primaire qui est le genévrier,
l'hôte secondaire est le poirier.



Palmette
Poirier en fleurs

Les OHxF et OH (cov)

De nos jours, le poirier (*Pyrus domestica*) est l'autre espèce utilisée. Il confère une vigueur supérieure au poirier et une bonne affinité avec toutes les variétés de poires. La mise à fruit est toutefois plus tardive par rapport aux porte-greffes de type cognassier.

Les travaux récents réalisés sur les *Pyrus* ont permis la diffusion de deux sélections clonages : Farold®87 Daytor (OHxF) et Pyriam (OH) (cov). Ces porte-greffes ont une vigueur intermédiaire entre les francs et les cognassiers. Ils améliorent le comportement végétatif ainsi que la rapidité de mise à fruit. Le calibre et la qualité des fruits produits sont équivalents à ceux des cognassiers.

J'ai un petit terrain, je veux un poirier, je plante quoi comme variété ?

Le propriétaire d'un petit jardin se demande toujours quelle variété de poirier choisir, s'il ne devait planter qu'un seul. Le moniteur en arboriculture tenterait de le dissuader de le faire. Le poirier étant autostérile, il faut toujours planter plusieurs arbres.

À certaines questions il est souvent assez difficile de répondre.

Des questions se posent comme la précocité, la poire 'Docteur Jules Guyot' brille avant tout par sa précocité que par la qualité gustative.

Une poire pratiquement sans rivale, la 'Doyenné du Comice', son fruit est gros, coloré, plaît à l'œil et surtout sa saveur, on la dénomme souvent la reine des poires tellement sa chair est fondante et unanimement appréciée. Sauf que l'arbre n'est pas aussi impeccable car sa végétation est vigoureuse et rend la taille assez difficile, elle est également longue à se mettre à produire des fruits.

Une poire pour moi sans rivale en raison de ses qualités gustatives, la William's, cette poire est assez productive avec un goût et une finesse incomparable, elle doit être cueillie verte et être mise au frigidaire, elle se conservera un mois et demi. Une poire comme 'Louise-Bonne d'Avranches', cette variété brille par le port de l'arbre, sa vigueur, la grosseur de son fruit et son goût.

Et sur quelle forme

Les arbres hautes-tiges n'ont plus leur place dans les petits espaces fruitiers. Ils prennent trop rapidement de l'envergure. En achetant un poirier greffé sur un scion vous pouvez obtenir un très bel arbre, il produira les premiers fruits trois à quatre ans après la plantation. Le coût d'un scion est modique, entre 12 et 13 euros. Les formes palissées types palmettes, également appelées formes plates peuvent être plantées en bordure le long d'une limite d'un potager, d'un mur. La taille d'un poirier est assez facile. La façon de tailler dépend du type de végétation de la variété. Sachant que plus un poirier est fertile, moins il est vigoureux. Tout l'art de la taille consiste à optimiser au mieux l'interaction de l'une sur l'autre :

- ⇒ un arbre vigoureux est taillé long pour répartir la sève sur un plus grand nombre de points et favoriser ainsi la mise à fruits ;
- ⇒ un arbre fertile est taillé court pour limiter le nombre de productions fruitières et favoriser ainsi le développement des productions à bois qui représentent le devenir de l'arbre.

La taille des formes palissées dénommée « la taille trigemme » est la plus délicate. C'est au cours du XIX^e siècle que Courtois a mis au point cette technique de taille à trois yeux qui est la plus aboutie.

Si vous allez à Paris, il faut visiter le verger du Sénat, on y pratique la taille trigemme, chaque arbre est une œuvre d'art.

Des cours de taille sont régulièrement organisés par les associations d'arboriculture de nos villages.

Etienne BINNERT

AAPPMA Hindisheim-Limersheim



Pour vous parler un peu de notre association de pêche; 2023 fût une année très exceptionnelle, puisqu'elle vient de fêter son centenaire.

Cent années durant lesquelles des hommes et des femmes se sont investis au travers du bénévolat, à faire vivre et grandir une association, qui d'un modeste départ connaît aujourd'hui son plein essor.

Se remémorer toutes les aventures aussi diverses que variées prendrait bien des pages de cette brochure communale. De belles aventures ont structuré les fondements créés par ces bénévoles, toujours partant, vers de nouveaux horizons ambitieux pour parvenir à aujourd'hui. Un site plaisant avec son étang mainte fois remodelé pour parvenir à rendre la pêche agréable, un chalet des pêcheurs toujours très sollicité pour et par nos activités.

Des jeunes gens qui se joignent à nous pour continuer l'aventure dans la vie d'un comité fidèle et peu remanié, qui donne force à nos débats et projets, toujours aventuriers et novateurs.

Une fois de plus, je tiens à honorer tous ces amis-es qui m'accompagnent depuis de longues années. Avec eux l'aventure du bénévolat est belle. Certains souvenirs restent gravé dans la mémoire collective, comme ces fêtes du quatorze juillet avec les wadeles et le feu d'artifice et puis les carpes frites qui ont réjoui les papilles, au-delà de notre département.



Et puis se remémorer cette année 1988 qui a créé ce lien entre les deux villages en ajoutant Limersheim à notre entête pour devenir Association agréée de Hindisheim - Limersheim pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Aujourd'hui, résolument tournés vers notre rôle premier : la pêche, nous portons nos efforts vers la formation de jeunes pêcheurs, des concours de championnats nationaux mais aussi vers tous nos membres, pour toujours leur donner les meilleurs loisirs de pêche.

Cependant, le temps contemporain entraîne les jeunes générations, qui sont toujours plus consommateurs de loisirs, vers la simplicité, et sont de moins en moins acteurs. Bon nombre rechigne à s'engager comme interprète de la vie associative parce que le bénévolat leur fait peur.

Cette crainte d'absence et de rajeunissement des comités, toute association et tout loisir confondu, nous entraîne vers l'angoisse grandissante de ce que sera demain sans dirigeants d'associations. Toutefois, l'optimisme reste de rigueur et certains jeunes ravivent l'espoir de la constance invariablement renouvelée, pour maintenir la vie festive de nos villages.

Un grand merci à la commune pour son soutien et à tous ceux qui viennent régulièrement nous rendre visite.



Joseph FENDER
Président

Parents Associés de Limersheim

Après une belle année 2022, marquée par une émouvante fête et un spectacle de fin d'année à l'école de Limersheim, mettant en lumière les adieux de notre directrice, nous sommes impatients de vous retrouver tout au long de l'année pour diverses animations et événements visant à soutenir les activités de l'école primaire.

Nous avons réalisé un atelier de sculpture de citrouilles avec les enfants, suivi d'une dégustation de soupe et de vin chaud pour célébrer la soirée d'Halloween.



Le 28 janvier, ne manquez pas notre bourse puériculture. Les parents associés de Limersheim seront heureux de vous accueillir lors de ces événements, que ce soit pour nous apporter votre aide ou simplement y participer.

L'année 2023 à la Ferme KIEFFER



Les années se suivent, les saisons s'enchainent et les animations à la ferme pour les enfants et leurs familles, ainsi que les récoltes se succèdent.

Pouvoir partager la vie de nos animaux, notre quotidien à la ferme est devenu un plaisir et permet aux enfants de partager des moments « hors du temps » comme on nous le dit si souvent.



Que ce soit un moment en famille ou en venant avec leurs écoles, les enfants et les adultes profitent d'un moment auprès de nos animaux et dans un environnement que beaucoup ne connaissent pas. Nous nous rendons compte très souvent que nous vivons dans un environnement privilégié par rapport à certains enfants qui ne quittent pas voire jamais leur environnement macadamé....

Un brin d'herbe, une pâquerette, une fourmi sont déjà des découvertes pour certains d'entre eux, et nous sommes ravis de pouvoir leur apporter quelques heures de découverte à la ferme.



Les différents évènements comme les chasses aux œufs et les ateliers décoration de citrouilles ont eu un énorme succès et attiré beaucoup de familles. Cette année, le lapin de Pâques a accompagné un magnifique soleil, et est venu nous rendre visite. Il été pris d'assaut par les enfants et les parents, heureux de pouvoir recevoir un œuf en chocolat !!



Quant aux Ateliers décoration de citrouilles de fin octobre, notre champ de citrouilles a été dévalisé et environ 400 citrouilles ont été décoré par les enfants lors des ateliers. Les parapluies étaient de sortie pour certaines journées mais les enfants étaient plus que ravis de sauter dans les flaques...



Nous avons proposé pour la 1ère année, la Fête de l'osier et de la Vannerie le 15 Août, qui a rencontré un franc succès et a permis à beaucoup d'entre vous de venir découvrir cette culture méconnue du grand public. La deuxième édition le 15 Août 2024 est déjà programmée, et nos clients vanniers seront à nouveaux présents pour y exposer leurs réalisations. N'oubliez pas de l'inscrire dans vos agendas !



Notre culture de l'osier se développe et nous avons aujourd'hui un peu plus de 2 hectares de 5 variétés d'osier différents dans nos terres humides aux lieu-dit Klopsen et Kuhbruch. Un nouveau champ sera mis en culture cet hiver près de l'Andlau, lieu-dit Holtzmatten.

La récolte et le triage de notre osier commencera dans quelques semaines, d'ici début décembre. Nos clients vanniers n'hésitent pas à traverser la France, ou venir de Belgique, de Suisse, d'Allemagne ou d'Espagne pour se fournir en osier.

Nous avons organisé cette année, deux samedis d'ateliers avec les enfants de Limersheim pour la réalisation de structures décorative en osier.



Pour 2024, voici déjà, en avant-première, les dates de certaines animations :

- Les Chasses aux œufs de Pâques les Samedi 01, Mercredi 5, Vendredi 7 et Samedi 8 Avril
- La deuxième édition de la Fête de l'osier et de la Vannerie le Mercredi 15 Août
- Viens décorer ta citrouille les Samedis 12, 19 et 26 et Mercredis 9, 16 et 23 Octobre
- Soirée labyrinthe nocturne une par mois en Juillet et Septembre puis 2 soirées pour Halloween

Contact : Manue au 06.06.66.96.87 ou fermekieffer@gmail.com .
Informations sur notre site internet www.ferme-kieffer

Winachte / Noël

*Wihnachtszitt
Was hàn dann d'Litt ?
Sie ranne un jääje
Ken Zitt meh zuem rueje*

*Do e Gschank, dert e Kleid
Jedes mues hàn sini Freyd
Hit in d'Metz, morn zuem Beck
Es gibt e Asse vun zwànzig Bschteck
Sogàr d'Breedle ware aüj gebàche
Dritzeh Sorte, diss muess m'r schon màche !*

*Temps de Noël
Le monde se rebelle
On lance toujours des bombes
On creuse encore des tombes
Temps de paix,
De sérénité
Sommes nous prêts
A pardonner ?*

*Christowe
Laari Stroose
Hinter de Laade gschlosse
Wurd g'fiirt, naawem Offe*

*E Gleckel, e dunkli Kàpp
Kristkind un Hànstràpp
Kritze durich d'Gàsse
Zue de Kinder wü uff se bàsse
E Wihnàchtsliedel,
E Tànnebäum wü d'starne spritze;
Zieh am Faadel
Jetzt ware d'Packle uff gerisse.*

*Soir de Noël
Rêve ou réel ?
La haine fait une trêve
Est-ce vrai, ou est-ce un rêve ?
Mon prochain qui m'agace
Et que j'évite comme je peux,
Vais-je lui faire une place
Pour que brillent ses yeux ?*

*Brigitte Antz—Hindisheim
Décembre 2001*

Le Bloc-notes

Les Entreprises de Limersheim	
Plâtrerie MUTSCHLER Denis 6, rue Binnen	03 88 64 94 57
KEIFLIN Carrelage 17, rue Valpré	06 50 43 42 24 03 88 25 93 96
Adelaïde KIENTZI Prétexte art-thérapie 7, rue des Noyers adelaidekientzi@yahoo.fr	06 77 75 13 29
WM projets Monsieur Mickaël Wendling 58, rue Circulaire	06 22 02 10 20
Entreprise de battage GRAD 75, rue Circulaire	03 88 64 10 91
Ferme Kieffer Lieu-dit Auf Rotzen	06 06 66 96 87
Elsa massage Praticienne en massage bien-être certifiée Elsa.seuret@gmail.com	06 28 39 22 84
Jeanne&Crêpes	07 67 45 89 72

Votre entreprise ne figure pas dans le Bloc-notes ?
N'hésitez pas et manifestez-vous auprès
du secrétariat de la Mairie.
mairie@limersheim.net

Les Entreprises de Limersheim	
Origami et créations Madame Céline ALBERT origamietcreations@gmail.com	06 83 83 15 69
Exploitant Forestier Monsieur Damien ECKERT 3, rue Circulaire	06 74 81 72 87
Les Producteurs de Limersheim	
Monsieur Bernard HURSTEL Vente de fruits et légumes de saison 26, rue Circulaire	06 83 37 42 87
Madame Angèle LUTZ Vente de légumes de saison 39, rue Circulaire	03 88 68 54 59
Monsieur Sébastien FOESSEL « Les trésors du potager » Vente de légumes de saison 2, rue de la Gare	06 32 08 09 73
Les Hébergements à Limersheim	
Meublés de tourisme François et Yolande ZEIL 69, rue Circulaire	03 88 64 22 67
Gîtes Mickaël WENDLING Vanessa LEOPOLD 58, rue Circulaire	06 18 25 47 42

Le Bloc-notes

Le secrétariat de la Mairie est fermé du
vendredi 22 décembre 2023 au mercredi 3 janvier 2024 inclus.



Jour	Horaire
Lundi	9h00 à 12h00
Mardi	9h00 à 12h00
Mercredi	9h00 à 12h00
Jeudi	9h00 à 12h00 16h00 à 19h00
Vendredi	9h00 à 12h00
Permanence des élus le jeudi de 17h00 à 19h00	

S'Limersher Blattel N°35

Directeur de la publication
Stéphane SCHAAL
Maire de Limersheim

Mise en page
Stéphane SCHAAL
Cécile NUSS

Impression
L'ESSOR esat Strasbourg



Le Maire de Limersheim,, les Adjoints au Maire,
tous les Membres du Conseil Municipal
et l'ensemble des employés communaux vous présentent
leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année